

# EXCELSIOR

## Journal Illustré Quotidien

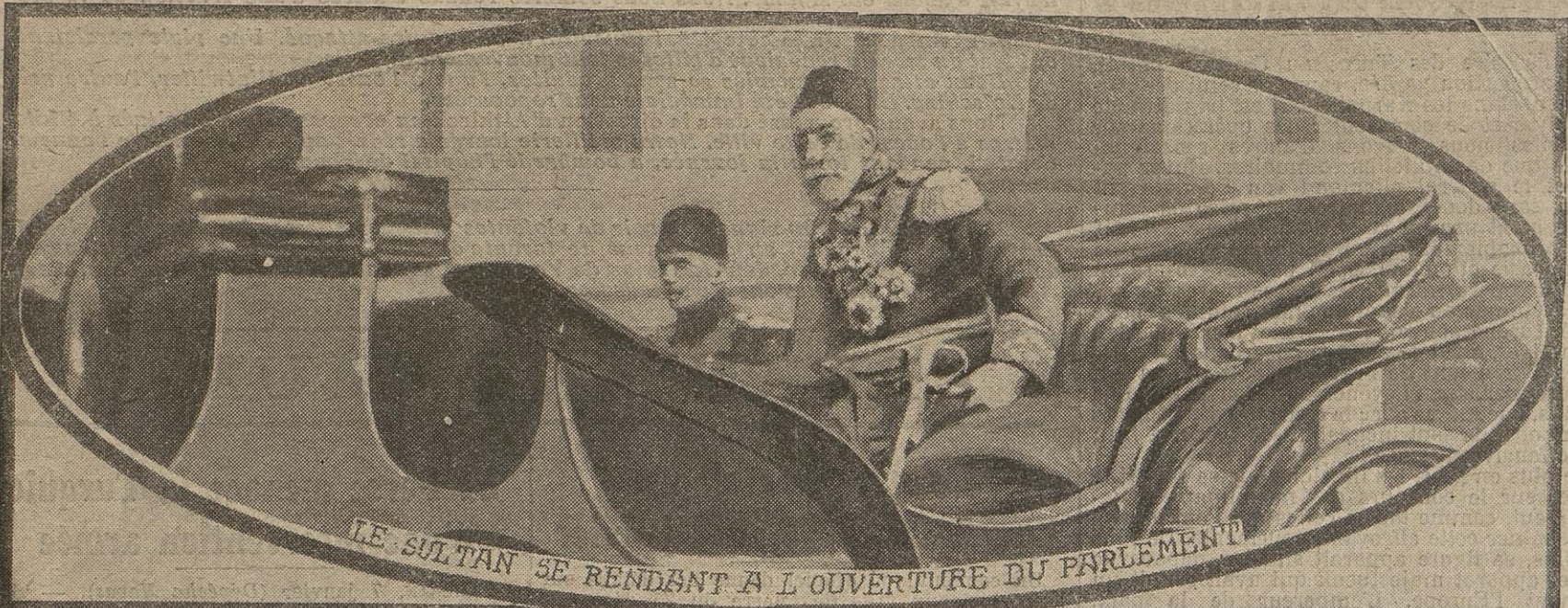
ABONNEMENTS (du 1<sup>er</sup> ou du 16 de chaque mois)  
France: Un An: 35 fr. - 6 Mois: 18 fr. - 3 Mois: 10 fr.  
Etranger: Un An: 70 fr. - 6 Mois: 36 fr. - 3 Mois: 20 fr.  
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » (NAPOLEON).

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Éléances

Adresser toute la correspondance  
à L'ADMINISTRATEUR D'Excelsior  
88, avenue des Champs-Élysées, PARIS  
Téléph. : WAGRAM 57-44, 57-45  
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS

### LE MARÉCHAL VON DER GOLTZ A CONSTANTINOPLE



LE SULTAN SE RENDANT A L'OUVERTURE DU PARLEMENT



LE MARÉCHAL VON DER GOLTZ (\*) QUITTE LE PARLEMENT APRES LA SEANCE

Après avoir rempli les fonctions de gouverneur général de la Belgique depuis l'occupation allemande, le maréchal von der Goltz a été mis récemment à la disposition du gouvernement ottoman, qui l'a nommé ministre de la Guerre de Turquie. Nous publions ci-dessus une photographie prise à l'arrivée du maréchal allemand à Constantinople, ainsi qu'un instantané du sultan allant présider à l'ouverture du Parlement.

## La journée

du 7 Janvier (158<sup>e</sup> de la guerre)

Nos batteries d'artillerie ont mis en fuite des avions allemands se dirigeant sur Dunkerque.

Nos troupes ont progressé dans la direction d'Altkirch et occupent les bois à quatre kilomètres à l'ouest de cette ville.

Le Conseil des ministres a pris d'importantes décisions concernant la vente de l'absinthe et l'ouverture des débits de boissons.

## La situation militaire

Le désastre des Turcs au Caucase paraît, toute proportion gardée, rappeler celui des Autrichiens dans les Karpathes. Il est très difficile de suivre et de commenter des opérations sur lesquelles nous n'avons d'autres renseignements que des bulletins sommaires. Enver pacha et le général allemand von Sanders ont voulu, sans doute, signaler leur prise de commandement par un coup d'éclat. Leur objectif était probablement Kars, la vieille capitale de la Caucase ottomane, prise par les Russes en 1877. Ils espéraient que les forces russes étaient réduites, mais on s'explique mal comment cette armée turque pouvait être en état d'exécuter, en plein hiver, une opération si hasardeuse.

Les Turcs sont de braves soldats qui savent se faire tuer, mais l'événement prouve, une fois de plus, que même avec le concours des officiers allemands, ils sont incapables de mener à bien une offensive sérieuse.

De plus en plus, les illusions que se faisait le kaiser sur le concours des musulmans s'évanouissent, comme toutes celles qui l'ont amené à déchaîner cette effroyable tourmente. De plus en plus, sa figure apparaît sinistre, dépourvue de cet appareil majestueux qui avait séduit un moment l'Europe. L'empereur de la paix, comme il avait voulu s'appeler lui-même, s'est révélé soudain comme un nouvel Attila, et, par tout où il passe, il ne laisse que la mort et la ruine.

Dans ces champs catalauniques où le roi des Huns vit jadis le terme de sa funèbre randonnée, les Barbares modernes sont arrêtés aujourd'hui, leur offensive est brisée et l'heure de leur recul et de leur disparition ne tardera pas à sonner.

Le peuple allemand suit la fortune de son empereur avec une constance que nous devrions admirer, si nous ne savions qu'elle est le produit d'une déformation de sa mentalité. Le vertige du « kolossal » entraîne toute l'Allemagne, et on le sent jusque dans cette frénésie avec laquelle les chefs militaires allemands jettent leurs troupes dans la fournaise. Aussi bien en Pologne que sur notre front, ils se livrent éperdument à cette technique d'attaquer en masses qui ne peut arriver à compenser les terribles sacrifices par des succès durables. Sans doute, l'Allemagne peut fournir encore des millions d'hommes à cet holocauste insensé; elle trouvera dans son orgueil la force de résister jusqu'à l'épuisement.

Mais déjà la galerie sent la curée prochaine, et tous ne resteront pas simples spectateurs. Il est à souhaiter, pour la fin du carnage, que ceux-ci se joignent, le plus tôt possible, aux alliés qui combattent pour le droit et pour la justice.

Général X...

LIRE

Pages 6, 7, 10 et 11 :

LE LIVRE ROUGE DES ATROCITES ALLEMANDES, le Rapport officiel de la commission d'enquête.

### La capture des aviateurs mise à prix par les Allemands

AMSTERDAM, 7 janvier (Dépêche de l'Information). — L'Echo Belge reproduit une déclaration du gouverneur militaire de Bruxelles promettant 25.000 francs à toute personne qui capturerait un aviateur ennemi, mort ou vivant.

### Un prince de Bavière remplace un général

AMSTERDAM, 7 janvier. — La Gazette officielle de Bavière annonce la nomination du prince Franz de Bavière, cinquième enfant du prince héritier, comme général commandant la troisième brigade d'infanterie, en remplacement du major général Choch, attaché au commandant du premier corps d'armée.

## COMMUNIQUES OFFICIELS

du Jeudi 7 Janvier

15 HEURES. — De la mer à la Lys, il n'y a eu dans la journée du 6 janvier que des combats d'artillerie où nous avons eu presque constamment l'avantage. Nos batteries ont mis en fuite des avions allemands qui se dirigeaient sur Dunkerque, et elles ont éteint le feu des minenwerfer dans la région de Zillebeke. L'ennemi a bombardé violemment la tête de pont belge au sud de Dixmude.

Dans la région de Lille, nous avons repoussé avec succès une violente attaque allemande sur une de nos tranchées. Cette tranchée, d'abord perdue par nous, a été très brillamment reprise, et nous avons bouleversé, par des explosions de mines, une partie des ouvrages allemands.

Entre la Somme et l'Aisne, rien à signaler que des combats d'artillerie.

A l'est de Reims, à la ferme d'Alger, l'explosion de mines que nous avons provoquée hier soir a arrêté les travaux ennemis.

En Argonne, à l'ouest et au nord de Verdun, combats d'artillerie où l'ennemi a montré peu d'activité.

En Woëvre, la progression réalisée au nord-ouest de Flirey est plus importante qu'il n'avait d'abord été signalé. Nous nous sommes rendus maîtres d'une fraction de la première ligne ennemie.

A Steinbach et à la côte 425, l'ennemi n'a pas contre-attaqué. Une pluie persistante et l'état du terrain rendaient d'ailleurs tout mouvement difficile.

Deux attaques ennemies se sont produites, l'une à l'ouest de Watwiller, l'autre près de Kolschlag. Elles ont été immédiatement repoussées.

Nous avons progressé dans la direction d'Altkirch en occupant les bois situés à 4 kilomètres à l'ouest de cette ville. Notre artillerie lourde a réduit au silence celle de l'ennemi. Celui-ci, pendant toute la journée, a bombardé l'hôpital de Thann.

23 HEURES. — On signale ce soir de violentes attaques allemandes dans la région de Lassigny, en Argonne, au croisement de l'aroute du Four-de-Paris à Varennes et de celle de la Haute-Chevauchée, dans la région de Verdun et sur la croupe qui domine Steinbach. Toutes ces attaques ont été repoussées.

## DERNIÈRE HEURE

### La guerre aérienne du 25 décembre au 4 janvier

Un communiqué officiel donne des détails sur les principaux faits de guerre du 25 décembre au 4 janvier; il rappelle la prise de Saint-Georges et celle de Steinbach. Il résume ensuite en ces termes les exploits de nos aviateurs :

Nos aviateurs, en dépit d'un temps détestable, ont montré une grande activité. Plusieurs d'entre eux, au cours de reconnaissances, ont eu leurs appareils atteints dans les ailes, au capot, à l'hélice. Deux lieutenants ont été touchés — mais légèrement — par les balles ennemies. Dans la partie droite du front, des bombardements très réussis ont pu être exécutés.

La gare de Metz a reçu 20 bombes le 25 et 6 le 31. Les hangars d'aviation de Metz en ont reçu 6 le 26. C'était la réponse au raid du Zeppelin sur Nancy. Depuis le 26, aucun Zeppelin n'a été vu. Les gares de Vie, de Château-Salins, de Remilly, d'Arnaville, de Thiaucourt, d'Heudicourt ont été bombardées à plusieurs reprises.

Sur d'autres points du front, des rassemblements, des parcs et des bivouacs ont été bombardés, soit de jour, soit de nuit. Le 25, 12 bombes sur une compagnie à Gercourt, 4 sur un bivouac à Dontrien, une au bois Saint-Mard, une à Nampel, 2.000 fléchettes sur des voitures et sur de l'infanterie dans la même région; le 26, 10 bombes et 3.000 fléchettes dans la même région; le 27, 8 bombes sur un ballon captif sur les Hauts-de-Meuse; le 29, 2.000 fléchettes sur un rassemblement à Dontrien; le 31, 1.000 sur un rassemblement à Saint-Hilaire.

Un Aviatik allemand volant vers Paris a été arrêté à Corbeaudeau et obligé à s'enfuir.

Un vol de nuit, exécuté dans la nuit du 25 décembre, a été particulièrement brillant. Le vent était très fort. Les aviateurs, partis à 19 heures, ont passé les lignes ennemies à 1.600 mètres. Ils ont aperçu un cantonnement éclairé et ont lancé des obus dont ils ont pu observer les effets. Au premier éclatement, tous les feux se sont éteints. A leur retour, ils ont été poursuivis par les projecteurs, par les fusées et par les obus éclairants. Ils ont échappé en se maintenant très haut.

Deux de nos aviateurs, par suite d'une panne, sont tombés aux mains de l'ennemi.

Nous avons eu de leurs nouvelles par une lettre qu'un aviateur allemand a lancée, deux jours après, sur Dunkerque.

Voici les passages les plus intéressants de cette lettre :

« Nous avons eu hier un grand malheur; cependant, nous sommes encore en vie.

Le moteur marchait très bien au moment où nous avons passé les lignes au-dessus d'Ypres. A partir de ce moment, on nous a canonnés entre Menin et Courtrai. A 2.400 mètres, le moteur a commencé à bafouiller. Nous avons essayé de rentrer. L'appareil n'avancait pas. Ypres était là, nous le voyions, et l'appareil descendait sans cesse.

La rage au cœur, nous avons dû nous résoudre à atterrir.

Pendant la descente, les pièces continuaient à tirer, et l'appareil était très ballotté par les remous causés par les obus. L'infanterie tirait aussi sur nous, mais nous avons pu atterrir sans mal.

Aussitôt, nous avons essayé de mettre le feu à l'appareil, mais ça a été très dur, car les soldats allemands approchaient en tirailleurs. L'essence refusait de prendre feu. Finalement, mon camarade a tiré un coup de carabine dans le réservoir; dès lors, les coups de feu ont fait rage.

### La Perse menace la Turquie d'une intervention armée

TÉHÉRAN, 7 janvier (Dépêche Havas). — Sur le conseil de la légation de Russie et sous la pression du gouvernement, le clergé a contremandé les processions religieuses qui devaient avoir lieu demain.

Le bruit court que le gouvernement persan a adressé au ministre de Turquie une note le prévenant que, si l'offensive des Kurdes et des Turcs qui dévastent la région de l'Azerbeïdjan n'est pas entravée, la Perse sera forcée de renoncer à la neutralité et de faire marcher ses tribus armées contre les Turcs.

### Le désastre turc dans le Caucase

Les officiers allemands s'étaient mis en sécurité.

LONDRES, 7 janvier (Dépêche de l'Information). — Le correspondant du Morning Post à Pétersbourg télégraphie :

Les Russes ont porté aux Turcs, dans le Caucase, un coup terrible en détruisant une force comprenant une cinquantaine de mille hommes.

Sauf quelques troupes éparpillées, aucune armée ottomane ne se trouve plus maintenant sur le territoire russe.

Les nouvelles reçues jusqu'ici ne mentionnent pas que des officiers allemands aient été faits prisonniers. Ils étaient pourtant nombreux à Erzeroum; mais il est probable qu'ils n'accompagneront pas les troupes ottomanes et laisseront aux officiers turcs le soin d'exécuter les plans stratégiques allemands.

### Un succès d'Essad pacha

DURAZZO, 7 janvier (Dépêche Havas). — Ce matin, à 9 heures, une attaque a été dirigée contre les hauteurs de Rassbull par Essad pacha, qui réussit à s'en emparer. Deux maisons ont été incendiées. Le combat s'est terminé à 10 h. 30.

Dans l'après-midi, le navire grec Hell, croiseur protégé de 2.600 tonneaux, est arrivé.

### Un avion autrichien sur Cettigné

CETTIGNÉ, 7 janvier (Dépêche Havas). — Un aéroplane autrichien a survolé Cettigné, hier.

L'avion n'a lancé qu'une bombe qui a détruit la moitié d'une maison sans faire de victimes.

Le détachement français a tiré sur l'avion, qui a été forcé de se retirer rapidement.

### DANS L'ARMÉE

Etat-major général de l'armée. — Le général de brigade Cordonnier est promu dans la 1<sup>re</sup> section du cadre de l'état-major général de l'armée au grade de général de division, titre temporaire, pour la durée de la campagne.

NOS LEADERS

# Les poètes de tranchées

Aux nombreuses catégories de poètes qui existaient déjà dans la République des Lettres et qui allaient des poètes « de salon » aux poètes « de brasserie », un nouveau groupe vient de s'ajouter : les poètes « de tranchées ».

Il s'écrit, en effet, beaucoup de vers sur le front des armées, et le bruit du canon n'a pas fait fuir les Muses. Au contraire, et il semble bien qu'elles soient volontiers les compagnes de nos soldats à leurs moments de loisirs et de repos. Loisirs et repos d'ailleurs bien relatifs, car beaucoup de ces pièces de vers auxquelles je fais allusion, et dont un certain nombre m'est venu entre les mains, ont été composées sous le feu même de l'ennemi, entre deux éclatements d'obus et aux brèves accalmies de la fusillade. Elles sentent la poudre.

D'autres, par contre, ont une origine moins immédiatement belliqueuse. Elles sont datées du cantonnement ou de la place forte, du dépôt ou de l'hôpital, et ces dernières sont particulièrement touchantes, car le nom qui les signe est un nom de soldat qui a versé son sang pour la Patrie, et l'humble feuillet qui nous les apporte en est comme illuminé d'une lueur glorieuse. Mais d'où qu'elles proviennent, de quelque degré de culture et de quelque qualité de talent qu'elles témoignent, toutes sont intéressantes. Elles attestent le bon état d'esprit de nos troupiers, leur belle humeur martiale, leur vaillance et leur foi dans le triomphe de la France.

Car c'est la France, la victoire de la France qui est le sujet principal d'où s'inspirent, sur les tons les plus divers, nos « poètes de tranchées ». C'est à la patrie en armes que s'adresse l'hommage de ceux qui combattent pour elle, et cette France qu'ils célèbrent et qu'ils chantent ne leur apparaît pas autrement que victorieuse. Toutes ces poésies, même les plus naïves et les plus gauches, proclament avec amour cette conviction patriotique, la proclamation avec une certitude réconfortante.

J'ai dit naïves et gauches, sans entendre par là formuler une critique, mais parce que beaucoup de ces poèmes n'observent pas les règles de la prosodie, de la syntaxe et même de l'orthographe. J'ajoute que cela n'enlève rien à leur saveur. Tels qu'ils sont, ils ont un goût d'héroïsme, sain et viril. Ils témoignent d'une merveilleuse confiance aux destinées de la Patrie !

Après la gloire de la France, le salut aux compagnons disparus est un des thèmes familiers de nos poètes militaires, mais ils ne s'y attardent pas outre mesure. L'égalité des chances de mort crée une sorte d'indifférence stoïque. On pratique au camp le *Hodie mihi, cras tibi*, et la belle humeur du soldat français s'affermirait à ce vieux proverbe latin. Certes, elle donne un regret ému aux êtres aimés laissés là-bas, aux amours séparées, aux amitiés interrompues, aux douceurs du foyer, mais la gaieté naturelle à notre race reprend le dessus et vite l'élégie se change en chanson. La chanson fleurit chez nos poètes de tranchées. Elle rit et elle raille. Elle s'amuse et se moque. Elle est gauleuse, belliqueuse ou satirique. Elle risque un pied de nez au lourd mannequin boche coiffé du casque à pointe. Elle décoche des aménités peu respectueuses au kaiser. Chanson, elle chansonne. L'empereur d'Allemagne est fort chansonné...

Toutes ces poésies font une poésie qui a droit à notre attention et à notre respect, car elle est l'expression, sous des formes de valeur diverse, du sentiment qui anime la France entière. Les poètes de tranchées sont en ce moment nos poètes nationaux. Peut-être, un jour, recueillera-t-on leurs œuvres en une sorte d'anthologie guerrière. Tous ces vers, improvisés au crépitement de la fusillade, rythmés au bruit du canon, ont un accent émouvant en leur inhabileté même ou leur banalité relative. Ils sont un témoignage et un présage.

Quand la Victoire aura mis le pied sur le dernier terrier allemand, quand la Paix aura couronné l'effort magnifique de la France, d'entre les milliers de ses fils qui ont risqué leur sang pour elle une voix s'élèvera qui traduira en quelque chant sublime ce que mille voix plus humbles ont tenté d'exprimer au jour le jour. Salut, ô poète inspiré qui, au nom de tes frères d'armes, entonneras l'hymne victorieux de nos espoirs réalisés !

Henri de Régner.  
de l'Académie française.

## Lire DEMAIN :

Nos leaders : EMILE FAGUET,  
de l'Académie française.  
La Vie Universitaire.

# Échos

Pour les enfants des autres.

Tout récemment est arrivé en gare de Saint-Pol (Pas-de-Calais), un wagon bourré de lainages destinés à nos soldats. Ce wagon a été ouvert en présence d'un monsieur et d'une dame en grand deuil, venus de Paris, et qui donnèrent aussitôt les instructions nécessaires pour la répartition logique des chandails, passe-montagnes, ceintures de flanelle, etc.

M. et Mme Louis Barthou, dont le fils unique, mort pour la patrie, a été sacrifié par un inexorable destin, essaient d'adoucir leur chagrin en protégeant, contre le froid tout au moins, les enfants des autres...

## Le supplice a assez duré.

Des estomacs parisiens et délicats ont longtemps gémi : on leur avait supprimé le pain de fantaisie !... Ils se sont soumis péniblement à cette terrible épreuve consistant, tandis que les hommes jeunes ou encore robustes affrontent le feu, le froid et la boue, à ne voir sur leur table que du pain boulot ! Vraiment, ils ont, eux aussi, souffert de la guerre, et il était temps de supprimer leurs souffrances.

Emu, le préfet de la Seine vient d'autoriser les pains longs « croûtes ». Il pouvait compter, à bon droit, sur une explosion de reconnaissance, la reconnaissance du ventre. Il n'en a rien été. Les doléances ont repris, aussi vives que par le passé. Car le préfet n'a encore pas autorisé la fabrication des croissants ! Les martyrs peuvent remplacer les croissants par la brioche, mais ils repoussent la brioche et, ce qui est antipatriotique au premier chef, exigent le croissant !... Croissante, la plainte monte vers le préfet : « Rendez-nous nos croissants, monsieur Delanney, rendez-nous nos croissants, s'il vous plaît. »

Ce qui n'était que ridicule devient touchant, même pathétique. Rendez bien vite les croissants, monsieur Delanney, rendez les croissants à ces pauvres victimes de la guerre !

Cependant, Guillaume fait annoncer que désormais son état-major et lui-même mangent du pain de guerre à la féculé de pomme de terre.

C'est aussi ridicule, peut-être, mais plus malin, assurément.

## Grenades et grenadiers.

La grenade jetée à la main redevient une arme de combat. Le mot grenadier n'est plus archaïque !

L'usage de la grenade remonte au milieu du seizième siècle, mais ce ne fut que dans la seconde moitié du siècle suivant que furent créés les corps de grenadiers, soldats spécialement chargés de lancer ces projectiles. Les grenadiers étaient choisis parmi les hommes les plus courageux et les plus grands, afin que le lancer de l'explosif par-dessus le retranchement fût facilité par leur haute taille.

La grenade tomba en désuétude en 1748, après la guerre de la Succession d'Autriche, mais l'on conserva, par bataillon, une compagnie de grenadiers, une compagnie d'élite.

L'habitude de former des compagnies d'élite s'étendit à l'infanterie légère, dont les grenadiers prirent le nom de carabiniers, puis aux troupes à cheval. L'insigne distinctif des soldats d'élite était une grenade en drap rouge, et ils coiffaient le bonnet à poil. Leurs officiers sortaient du rang, c'est-à-dire du peuple.

Les grenadiers et les compagnies d'élite ont disparu des armées françaises en 1871. La plupart des armées étrangères les ont conservés.

Quoi qu'il en soit, nous sommes revenus à la grenade, mais point, hélas ! à la guerre en dentelle...

MICROMÉGAS.

## L'HUMOUR ET LA GUERRE



FACE SUR LES DEUX FRONTS

(Punch, Londres.)

A L'ACADEMIE FRANÇAISE

# Un hommage de la République américaine

M. Wilson exprime à M. Poincaré la profonde sympathie des Etats-Unis pour la France.

Le président de l'Académie américaine des Arts et Lettres de New-York ayant invité l'Académie française à se faire représenter à son assemblée publique annuelle du mois de novembre, M. Brieux avait été délégué pour assister à cette solennité. On se souvient qu'au cours de la séance du 10 décembre, M. Etienne Lamy avait donné connaissance à ses confrères d'une lettre de M. Robert Johnson rendant compte du vif succès obtenu par M. Brieux dans les séances de l'Académie de New-York du 19 et du 20 novembre.

Aux témoignages de l'admiration et de l'approbation manifestés à cette occasion par l'élite des écrivains et des artistes américains en l'honneur de la nation française, vient de s'en ajouter un autre émanant du président des Etats-Unis lui-même. En réponse à une lettre que M. Brieux avait apportée à M. Woodrow Wilson et où M. le président de la République exprimait ses regrets de n'avoir pu se rendre lui-même aux invitations qu'il avait reçues à diverses reprises de l'Académie américaine, le président des Etats-Unis vient de lui faire parvenir la lettre suivante, que M. Poincaré a communiquée à M. Lamy et dont le secrétaire perpétuel a donné lecture à l'Académie :

Maison-Blanche, Washington, 7 décembre 1914.

Cher Monsieur le Président,

Je me sens honoré de m'adresser aussi à vous comme à mon confrère dans les lettres et je désire vous remercier très sincèrement pour l'aimable message que vous avez bien voulu me faire parvenir par l'entremise de M. Brieux.

Sans doute, je comprends pleinement les circonstances qui ont rendu impossible votre visite aux Etats-Unis, mais je n'en veux pas moins vous exprimer mon sincère regret qu'il vous ait été impossible de réaliser ce projet, et je désire profiter de cette occasion, non seulement pour vous exprimer mon respect personnel et mon admiration, mais aussi pour vous assurer de la chaleureuse sympathie de tous les hommes de lettres et de tous les penseurs des Etats-Unis pour le distingué président de la France.

Les relations entre nos deux peuples ont toujours été des relations d'amitié si cordiale et si spontanée que j'ai un plaisir tout particulier, comme représentant officiel du peuple des Etats-Unis, à vous adresser, comme au distingué représentant de la France, l'expression de mes sentiments les plus chaleureux pour les citoyens de la grande République française.

Veuillez accepter, cher Monsieur le Président et admiré collègue, l'assurance très vive de ma sincère considération.

WOODROW WILSON.

# Les barbares à Bruxelles

Les Allemands ont édité en Belgique un certain nombre de publications montrant les divers aspects de leur occupation ; mais ils en interdisent la sortie sous peine de mort.

Bravant leur défense, un de nos rédacteurs a franchi deux fois, audacieusement, les lignes ennemies, porteur de ces documents, dont les Allemands redoutent la divulgation à l'étranger.

Nous les publierons dans notre numéro de DIMANCHE 10 JANVIER, et quelque cruelle que soit la vision évoquée par nos pages de photographies, nos lecteurs n'en méconnaîtront point l'intérêt. Elles appartiennent à l'histoire et doivent prendre place dans la documentation si complète par le texte et par l'image que représente la collection de nos numéros d'Excelsior publiés depuis le premier jour de la mobilisation.

Dans notre numéro du dimanche 10 janvier, nos lecteurs verront donc

ce que les Allemands ont fait de Bruxelles et comment ils y vivent.

Ils trouveront également dans ce même numéro, qui comprendra

20 pages de texte et d'illustrations le deuxième fascicule de l'émouvant récit de GABRIEL MARUL,

L'ENFANT DE LA GUERRE

que tout le monde voudra conserver en volume.

## Le Conseil des ministres interdit l'absinthe

### Il régleme l'ouverture des débits de boissons

Les ministres se sont réunis, hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

#### L'interdiction de l'absinthe

Sur le rapport des ministres de l'Intérieur, des Finances et de la Justice, le président de la République a signé un décret interdisant la vente en gros et en détail, ainsi que la circulation, de l'absinthe et des liqueurs similaires. Le ministre de l'Intérieur avait déjà, à la date du 16 août dernier, invité les préfets à interdire dans leurs départements, par voie d'arrêtés, la vente et le colportage de l'absinthe et des liqueurs similaires. Le nouveau décret a pour but de rendre cette interdiction générale et permanente.

#### L'ouverture des débits de boissons.

Un second décret, signé par le président de la République au conseil de ce matin, régleme l'ouverture des débits de boissons.

Ces deux décrets seront soumis à la ratification des Chambres. Ils auront alors force de lois et leur application aura un caractère permanent, et non limité à l'état de guerre.

ARTICLE PREMIER. — A partir de la promulgation du présent décret, nul ne pourra ouvrir un nouveau débit de boissons pour y vendre à consommer sur place, autrement que comme accessoire de la nourriture, des spiritueux, des liqueurs ou des apéritifs autres que ceux à base de vin et titrant moins de 23 degrés.

Est considéré comme ouverture d'un nouveau débit de spiritueux le fait de vendre l'une quelconque des boissons visées au paragraphe précédent dans un établissement dont le tenancier aura fait la déclaration prévue par l'article 36 de la loi de finances du 15 juillet 1914 en vue d'être exonéré du paiement du droit de licence.

N'est pas considéré comme ouverture d'un nouveau débit le transfert d'un débit déjà existant, s'il est effectué dans un rayon de cent mètres par le propriétaire du fonds de commerce ou ses héritiers.

Tout débit qui, par suite de décès, de faillite, cessation de commerce ou toute cause autre qu'un sinistre, n'est pas exploité depuis plus d'un an, est considéré comme ayant cessé d'exister et ne peut plus être remis en exploitation.

Des décrets ultérieurs détermineront les cas exceptionnels où une dérogation aux dispositions du paragraphe premier du présent article pourrait être admise, ainsi que la procédure à suivre; tout nouveau débit ainsi créé sera mis en adjudication, moyennant une redevance annuelle envers l'Etat.

Les contraventions aux premier et deuxième paragraphes du présent article seront punies des peines applicables au cas de vente de boissons au détail sans déclaration ni licence, en vertu de l'article 4 de la loi du 17 juillet 1880; de l'article 7 de la loi du 2 août 1912, et de l'article 19 de la loi du 30 janvier 1907.

Art. 2. — Le présent décret sera soumis à la ratification des Chambres dans la première quinzaine de la prochaine session.

#### Le moratorium des loyers

M. Gaston Thomson, ministre du Commerce, a fait signer un décret qui complète, sur certains points, le décret du 17 décembre dernier relatif à la prorogation des délais en matière de loyers.

Le nouveau décret accorde de plein droit, comme aux mobilisés eux-mêmes, une prorogation de délai de trois mois aux femmes des militaires morts sous les drapeaux ou disparus depuis le 1<sup>er</sup> août 1914, ainsi qu'aux membres de la famille de ces militaires qui habitaient antérieurement avec eux les lieux loués.

Les héritiers ou les ayants-droit d'un militaire décédé sous les drapeaux peuvent — à moins que le bail ne stipule expressément la continuation en cas de décès — être autorisés par le juge de paix à sortir des lieux loués sans avoir à acquitter préalablement les termes et les indemnités qui peuvent être dus en vertu du contrat ou de l'usage des lieux.

Ce magistrat fixe dans sa sentence les délais accordés pour le paiement des sommes ainsi dues au propriétaire.

Le nouveau décret prévoit ensuite le cas où les loyers sont payables d'avance.

Lorsque le paiement d'avance n'a pas eu lieu à l'époque fixée par le bail ou par l'usage des lieux, le propriétaire n'est autorisé à citer son locataire en paiement que pour un terme échu et à la condition que la somme dont il réclame le paiement soit supérieure à celle qui lui a été versée d'avance.

Toutefois, cette disposition n'est applicable que dans les départements énumérés au tableau annexé au décret du 1<sup>er</sup> septembre 1914 et qui sont les suivants : Aisne, Ardennes, Aube, Doubs, Eure, Haute-Marne, Haute-Saône, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Seine, Seine-et-Marne, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Somme, Vosges, Territoire de Belfort.

Enfin, le décret règle ainsi qu'il suit la situation des loyers situés à Paris, dans les communes du département de la Seine et dans les communes de

Saint-Cloud, Sèvres et Meudon (Seine-et-Oise).

Il accorde de plein droit une prorogation de paiement de trois mois :

1° A tous les loyers annuels inférieurs ou égaux à 1.000 francs, que les locataires soient patentés ou non patentés ;

2° Aux loyers supérieurs à 1.000 francs, mais ne dépassant pas 2.500 francs, lorsque les locataires sont des industriels, des commerçants ou d'autres patentés.

Toutefois, si le loyer annuel dépasse 600 francs dans l'une ou l'autre des catégories ci-dessus, le propriétaire est admis à justifier devant le juge de paix que son locataire est en état de payer tout ou partie des termes échus ainsi prorogés.

## Des avions ennemis, hier encore, survolèrent Dunkerque

LONDRES, 7 janvier. — Le correspondant du Times dans les Flandres télégraphie :

Trois Zeppelins auraient été, paraît-il, aperçus hier matin, entre Calais et Gravelines.

Plusieurs avions allemands ayant survolé la région de Dunkerque durant la journée et n'ayant jeté, à l'exception d'un seul, aucune bombe, on suppose qu'ils servaient d'éclaireurs aux Zeppelins et qu'ils avaient comme mission de les accompagner à leur retour ou de renseigner les Allemands sur la marche de leurs dirigeables.

Cinq fois, durant la journée, des Aviatiks furent aperçus sur Dunkerque, mais ils ne purent pas tous survoler le centre de la ville.

Un obus, tiré par un canon protecteur, éclata à une distance d'une cinquantaine de pieds d'un des avions allemands et fit chavirer l'appareil, qui réussit toutefois à reprendre son équilibre.

Des aviateurs alliés partirent deux fois à la chasse des Aviatiks, qui s'éloignèrent.

Un avion ennemi lança deux bombes dans l'un des faubourgs de Dunkerque, qui ne causèrent aucun dégât. Les habitants, observant les recommandations qui leur avaient été faites par le maire, étaient d'ailleurs rentrés chez eux, dès que l'apparition des Aviatiks avait été signalée.

## L'échange des prisonniers invalides

### La réponse du roi George au pape Benoît XV

LONDRES, 6 janvier (Dépêche Havas). — Le pape a adressé au roi d'Angleterre, le 31 décembre, en français, le télégramme suivant :

Confiant dans les sentiments de charité chrétienne dont Votre Majesté est animée, nous la prions de bien vouloir clore cette funeste année et inaugurer la nouvelle par un acte de générosité souveraine en accueillant notre proposition qu'un échange soit fait, parmi les nations belligérantes, des prisonniers reconnus désormais inaptes au service militaire.

Le roi d'Angleterre a répondu au message du pape par la dépêche suivante :

Je désire remercier Votre Sainteté pour son télégramme.

C'est avec une profonde satisfaction que moi et mon gouvernement avons accueilli la proposition de Votre Sainteté qui ajoutait son poids aux suggestions déjà faites par nous au gouvernement allemand.

Ce gouvernement vient de nous signifier son consentement et j'espère qu'un arrangement sera mis à exécution avant que beaucoup de jours de la nouvelle année se soient écoulés.

GEORGE, roi et empereur.

## Ministres belges en Angleterre

LE HAVRE, 7 janvier (Dépêche de l'Information). — MM. Berryer, ministre de l'Intérieur de Belgique, et Van de Vyvere, ministre des Finances, qui étaient récemment rentrés de Londres, où ils étaient allés visiter les réfugiés, sont repartis pour l'Angleterre.

## DANS LA MARINE

Nomination. — Le lieutenant de vaisseau Julien Laferrrière est nommé au commandement de l'éclaireur auxiliaire Rouen.

## Cinq mois de guerre

La documentation illustrée la plus complète sur la guerre est fournie par la collection d'« Excelsior ».

Cette collection, du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre, complétée par trois numéros spéciaux remplaçant les exemplaires épuisés des mois de juillet et d'août, est envoyée franco contre mandat de 10 francs.

L'expédition se fera vers le 15 janvier.

## Le cardinal Mercier est prisonnier dans son palais

AMSTERDAM, 6 janvier (Dépêche Havas). — Hier, le cardinal Mercier était toujours prisonnier dans son palais, gardé par les troupes allemandes.

L'imprimeur qui s'était chargé de la publication de la lettre pastorale a été remis en liberté sous caution.

Tous les presbytères des environs de Malines et d'Anvers sont gardés par des sentinelles.

Dimanche, dans plusieurs églises, des soldats allemands, Laionnette au canon, avaient été placés près des chaires pour empêcher la lecture de la lettre pastorale.

Tous les prêtres d'Anvers ont été obligés de signer une promesse de ne pas lire cette lettre.

Dans plusieurs villages, les prêtres ont été arrachés des sacristies, et même des confessionnaux. Quelques-uns n'avaient pas encore la lettre. Plusieurs furent interrompus au milieu de leur lecture en chaire, d'autres furent jetés en prison.

Des soldats ont parcouru en automobile tout le diocèse de Malines et ont perquisitionné dans toutes les paroisses pour se saisir des exemplaires de la lettre qu'avaient apportée des messagers.

#### Ce qu'en pensent les ministres belges

LE HAVRE, 7 janvier (Dépêche de l'Information).

— La nouvelle de l'arrestation du cardinal Mercier a provoqué une vive émotion dans les milieux belges, notamment parmi les membres du Parlement.

Le XX<sup>e</sup> Siècle a interviewé à ce propos plusieurs ministres de Belgique.

M. Berryer, ministre de l'Intérieur, lui a déclaré :

C'est un nouvel acte de folie de la part des Allemands, qui ne peut que grandir le cardinal Mercier, dont l'attitude patriotique constitue un haut et noble exemple pour nos compatriotes.

M. Carton de Wiart, ministre de la Justice, rappelant les paroles prononcées par un vieux diplomate au sujet de la violation de la neutralité de la Belgique, dit :

C'est plus qu'un crime, c'est une faute.

M. Van den Heuvel s'exprime ainsi :

Je ne veux pas croire qu'une telle atteinte ait été portée à la liberté de l'illustre maître de philosophie qui fut l'une des gloires de l'Université de Louvain. C'est sans doute une nouvelle lancée par quelque ennemi de l'Allemagne, désireux de montrer qu'elle est aussi l'adversaire des grands caractères et des grands savants.

M. Paul Hymans, ministre d'Etat :

Nous verrons ce que penseront de cet acte de brutalité les prélats catholiques prussiens et le monde romain, où les influences germaniques s'exercent si activement.

## Le ministre de la guerre quitte définitivement Bordeaux

BORDEAUX, 6 janvier. — Conformément à la décision du Conseil des ministres, M. Millerand, ministre de la Guerre, quitte définitivement Bordeaux pour rentrer à Paris, où seront réinstallés, à partir de vendredi matin, tous les services du ministère.

## Le général rebelle Beyers s'est noyé

LE CAP, 7 janvier (Dépêche Havas). — Les détails suivants sont donnés sur la mort du général Beyers, anciennement chef de l'armée sud-africaine, révolté et poursuivi par les troupes du général Botha.

Le 8 décembre, comme il cherchait à traverser la rivière Vaal, près de Zandspruit, dans l'Etat d'Orange, pour échapper à ses ennemis et rejoindre le colonel Maritz dans la colonie du Sud-Ouest africain allemand, il fut emporté par le courant et se noya.

On a retrouvé son corps le surlendemain, près de Magnassi.

Le général Beyers était considéré comme un ami de Guillaume II. Sa mort a consommé la défaite du mouvement insurrectionnel du Sud-Africain, et le général Botha, à la suite de cet événement, a lancé une proclamation par laquelle il remercie ses troupes et se déclare partisan d'une politique de conciliation.

Le rein est le filtre de l'organisme

Vittel Grande Source fait fonctionner le rein

## La Presse française et étrangère

### "La Marseillaise"

M. Maurice Donnay publie dans le *Figaro*, sur la *Marseillaise*, une belle et vibrante page, dont nous détachons ce passage, auquel la publication du rapport officiel sur les atrocités allemandes donne une éclatante confirmation :

Ces paroles, qui nous semblaient excessives, elles prennent leur véritable valeur; elles se retrempe dans la plus tragique actualité; elles s'éclairent au feu des obus, à la flamme des incendies; elles s'illustrent de mille atrocités. N'entendons-nous pas mugir, dans les campagnes, de féroces soldats? Ils égorgent les femmes, les enfants; ils violentent, ils mutilent, ils écartèlent! Le sang qui coule dans les veines de ces barbares est bien un sang impur, épais et qui charrie les plus sauvages instincts. Ces paroles, le public les commente au fur et à mesure; ne contiennent-elles pas tous les crimes de l'ennemi? Tyrans, despotes sanguinaires, ces mots, ces épithètes, nous ne les jugeons pas ampoulés, ni théâtraux, ni forcés s'ils désignent le cruel Guillaume II et le vieux François-Joseph, empereur soi-disant chrétien!

### Les indésirables dans l'armée française

Sous ce titre, l'*Express de l'Ouest* pose, une fois de plus, dans son éditorial, la question des Allemands naturalisés français; mais il l'examine à nouveau à un point de vue d'un intérêt indéniable :

Etant donné tout ce que l'expérience des premiers mois de guerre a révélé au sujet de la préméditation des Allemands et de la minutie de leur préparation, il est permis d'affirmer qu'ils ont depuis longtemps, et en temps de paix, songé à s'assurer des intelligences dans l'armée française elle-même. La naturalisation, par les facilités avec lesquelles nous l'avons offerte aux étrangers, a permis aux Allemands d'avoir dans l'armée française, dès la mobilisation, des agents d'espionnage nombreux. Quand on sait que les Allemands naturalisés français ne perdent pas leur qualité d'Allemands, et que l'Etat allemand encourageait ces opérations, quand on constate le nombre considérable d'Autro-Hongrois qui, pour échapper aux séquestres, ont réclamé la nationalité française ou se sont engagés dans la légion étrangère dans le même but, on peut être certain que l'Allemagne dispose à l'heure actuelle de tous les éléments de l'espionnage le plus dangereux pour nous.

Il est inadmissible qu'on laisse se prolonger un pareil état de choses. Il faut que par une mesure générale le Parlement ou le gouvernement y mette immédiatement fin.

### Les atrocités allemandes

Le *Journal des Débats* apprécie en ces termes le rapport officiel sur les atrocités allemandes, qui paraît ce matin dans l'*Officiel*, et dont on trouvera plus loin des extraits :

Les enquêteurs se sont transportés sur place; ils ont vu eux-mêmes les lieux, les témoins, et celles des victimes qui ont survécu. Ils n'ont pas cherché à corser leur dossier, non plus qu'à dramatiser leur style. Ils ont fait la part la plus large à tout ce qui peut s'excuser ou s'expliquer, si peu que ce soit, par les nécessités de la guerre ou par le déchaînement de la brutalité individuelle. Et malgré cette sélection, leur moisson est telle qu'on demeure accablé, comme sous le coup d'un déshonneur collectif de l'humanité, à la simple énumération de tous ces actes de bestialité préméditée, de sadisme organisé, de rapt méthodique, qui apparaissent comme la vie courante de l'armée allemande.

### Les origines bretonnes de Guillaume II

M. Bougenot publie dans l'*Ouest-Eclair* une curieuse généalogie de Guillaume II, de laquelle il appert que le sinistre kaiser a incontestablement des ancêtres bretons et que son portrait a droit de prendre place dans la galerie des descendants directs de Guy XVI, baron de Vitré et comte de Laval au seizième siècle :

Guy XVI et Antoinette de Dallon, sa femme, eurent une fille nommée Charlotte, qui fut mariée en 1547 à l'amiral Gaspard de Coligny. Mme l'amirale donna le jour à Louise de Coligny. Celle-ci épousa Charles de Téliigny, qui ne tarda pas à trépasser; elle se consola vite de ce coup imprévu du sort et se remaria en 1583 à Guillaume de Nassau. Ce Guillaume, qui a conservé la réputation d'un grand capitaine et d'un sage politique, fut aussi un mari intrépide, puisque, en s'unissant à la veuve de Charles de Téliigny, il s'exposait pour la quatrième fois aux feux de l'hyménée.

Frédéric-Henri, leur unique enfant, laissa une fille, Louise-Henriette, et un fils dont la descendance s'éteignit en Guillaume III, roi d'Angleterre. Louise-Henriette devint en 1646 la femme de Frédéric-Guillaume, grand électeur de Brandebourg; et ce fut par ce mariage que se transmit de génération en génération cette goutte de sang breton qui coule dans les veines du kaiser.

## La version allemande

d'après le "Times"

### Le kronprinz et les sapeurs français.

Le 21 décembre, le kronprinz lança la proclamation suivante à son état-major :

Les nombreux rapports qui m'ont été présentés dernièrement relatant les hauts faits des sapeurs du génie de tous nos corps d'armée me donnent l'occasion d'exprimer ma reconnaissance à ces troupes d'élite. Le fait que les diverses autres armes ont constamment recourus aux sapeurs fait ressortir leur importance dans cette guerre de forteresse contre nos adversaires qui, à ce point de vue spécial, sont tout à fait dignes de notre respect.

### A propos de l'Angleterre.

La *Frankfurter Zeitung* publie une note méprisante sur la composition des nouvelles armées anglaises. Cette feuille croit que lorsque « lord Kitchener et le gouvernement britannique comptent leurs armées par millions », cela ne signifie rien, car tant qu'on ne connaît pas les effectifs de chaque corps il est impossible d'estimer la force numérique de ces armées. Elle ajoute :

Dans tous les cas, on veut faire croire que l'Angleterre est en train de créer de nouvelles armées comptant au total huit cent mille hommes. S'il est possible de trouver six généraux pour ces armées, il nous paraît difficile d'en constituer les cadres d'officiers. Et combien des dix-huit corps tant vantés pourront-ils ou voudront-ils envoyer en France? Nous considérons cette déclaration comme une simple consolation de nouvel an donnée à l'impatience croissante des Français. Il est très douteux que les Anglais puissent tenir leurs promesses sur ce point.

Les commerçants de Brême, comme ceux de Hambourg, ont eu aussi leur manifestation anglophobe la veille de Noël. Ils ont écouté un long discours de M. Alfred Lohmann, qui, imitant ses collègues hambourgeois, n'a mentionné comme ennemi que l'Angleterre :

La Grande-Bretagne, dit-il, se sert de navires-hôpitaux, coule les bateaux allemands dans les eaux neutres, transporte des centaines de femmes et d'enfants allemands des colonies de l'Ouest-Africain sur des vapeurs affrétés, et cela dans des conditions ignobles, et en compagnie de nègres. L'Angleterre emploie les balles dum-dum, jette des bombes sur des villes ouvertes, saisit l'argent et les biens des Allemands et essaye de voler la propriété intellectuelle en supprimant les lois sur les brevets d'invention. Nous devons châtier sévèrement tous ces actes arbitraires.

### L'Allemagne antipathique.

Le docteur Karl Theodor von Heigel, président de l'Académie des Sciences de Munich, remplit quatre colonnes du numéro de Noël du *Zeit*, de Vienne, avec un article intitulé : « Pourquoi les Allemands ont-ils si peu d'amis ? » Il remarque d'abord qu'aujourd'hui cette question est constamment posée par l'Allemagne « qui, cependant, depuis 1870, n'a menacé aucun de ses voisins et n'a obtenu que des restes insignifiants dans le partage du monde ». Il n'y a que l'Autriche qui soit l'amie des Germains. Cependant, l'ingratitude du herr doktor va jusqu'à oublier toute mention d'Enver pacha! Il croit pouvoir arriver à comprendre l'hostilité de la Russie, de la France et de l'Angleterre; mais, dans tous les autres pays, les Allemands ne trouvent, d'après lui, aucune aide, pas la moindre sympathie ou le plus petit sentiment de justice. D'autre part, ces pays ne détestent ni la France ni l'Angleterre. Malgré le faible bien connu de l'Allemagne pour tout ce qui est étranger, « les sympathies de l'Europe vont bien plus aux Anglais et aux Français, si infatués d'eux-mêmes, que vers les Allemands, plus modestes ». Depuis la déclaration de guerre, on n'a que bien rarement entendu une voix amicale en Belgique (*sic*), en Hollande, en Italie, en Suisse; et pourtant ce sont là « les pays qui tirent de l'Allemagne une partie considérable de leur pâture intellectuelle ». Le professeur est également dégoûté des Etats-Unis et de l'Espagne.

M. Heigel essaye de répondre à sa question en suggérant que les Allemands ne voulaient pas prêter de l'argent aux autres pays, et qu'ils se préoccupaient fort peu de la presse étrangère. Ce n'est qu'après le commencement des hostilités qu'ils essayèrent de répandre un fleuve de papier qu'on a justement tourné en ridicule. Enfin, il critique les coutumes bizarres de ses compatriotes, les particularités de leurs manières privées aussi bien que celles de leur vie politique.

Il semble condamner ensuite les méthodes prussiennes. « Les nations, comme les personnes, n'acquiescent du prestige et ne gagnent la confiance des tiers que par une conduite modérée et digne, et non pas par le bluff de vouloir s'imposer violemment aux autres ». « Il nous faut montrer, dit-il, qu'en temps de paix, comme en temps de guerre, nous ne voulons pas adopter, en politique, les doctrines attribuées à tort à Nietzsche; que nous sommes toujours prêts à apprendre quelque chose des autres, en échange de la science que nous leur infusions; et que le militarisme doit être considéré simplement comme une discipline saine du corps et de l'esprit, et non comme l'arrogance outrepassante de certains corps d'officiers. »

## La Guerre anecdotique

### Leurs prises de guerre

Un homme du landsturm a fait une bonne trouvaille, que le *Bertiner Tageblatt* raconte comme l'action de guerre la plus naturelle. A Saint-Lambert (*sic*, sans doute Saint-Lambert, Ardennes), cet heureux territorial a déniché dans le fourneau d'une maison abandonnée soixante-dix médailles d'or et d'argent décernés au propriétaire inconnu par des concours agricoles; il y avait aussi pour 13.000 francs de valeurs d'Etat russes et françaises, et un paquet de couteaux et couverts d'argent. Tout le magot, d'une valeur de 22.000 francs, a été remis honnêtement au capitaine qui, non moins honnêtement, se l'est approprié. Le territorial allemand a reçu un bon pourboire et la compagnie un tonneau de vin, offert par le directeur des étapes.

### Un mauvais présage

De l'Auto :

Il y a trois ans, lors de la visite de l'ancien statthalter d'Alsace-Lorraine à Thann, le comte de Wedel, un hardi Allemand osa grimper au sommet de la tour de la cathédrale, pareille à celle de la cathédrale de Strasbourg, toute en pierres à arêtes ajourées et y planta un immense drapeau aux couleurs impériales allemandes. Cet exploit, personne n'avait plus osé le renouveler depuis 1848, où il fut réalisé pour célébrer la proclamation, à Thann, de la République.

Depuis le début de 1914, la hampe de ce drapeau ne cessa de se pencher de plus en plus et menaçait de jour en jour de tomber dans le vide, au risque d'assommer quelqu'un dans sa chute.

Aussi les gens du pays ne cessaient-ils de considérer ce fait comme un mauvais présage pour l'Allemagne, et, un beau matin, le drapeau avait disparu, enlevé par un coup de vent.

### Concision militaire

De la France :

Un de nos amis très lié avec un général, dont les services au cours de cette guerre ne se comptent plus et qui commande avec de gros succès l'une de nos plus importantes armées, lui écrivit, le 1<sup>er</sup> janvier, pour lui présenter ses meilleurs vœux.

Il ajoutait comme *post-scriptum* à sa lettre cette courte phrase : « Vous me feriez plaisir si vous me répondiez que tout va bien. »

Trois jours après notre ami reçut du général en question une carte postale sur laquelle figuraient seulement les trois mots suivants :

« Long, dur, sûr. »

Cela vaut peut-être le *Veni, vidi, vici* de Jules César.

### Le capitaine ténor

Du *New-York Herald* :

Le château du colonel du Paty de Clam ayant été visité par les Allemands, ceux-ci y trouvèrent une magnifique argenterie dont ils s'emparèrent, mais le capitaine qui commandait les Allemands était le ténor Kirchoff. Il découvrit une lettre du colonel adressée aux officiers allemands et les pria de respecter son argenterie, qui était un souvenir de famille. Il rappelait qu'en 1870, les armées allemandes avaient occupé son château et il demandait aux soldats de 1914 le même traitement que celui qui avait été appliqué à son père quarante-quatre ans auparavant.

Le capitaine ténor, avec une probité qui, malheureusement, n'est pas commune, fit déposer l'argenterie à la mairie, contre reçu.

### L'heureux stratagème

Du *Petit Journal* :

Les sergents Richard Giovannetti et Max Cattalan, du 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, viennent d'être nommés, le premier, adjudant, le second, sergent-major, à la suite d'un fait d'armes.

La section commandée par les sergents Cattalan et Richard Giovannetti avait été obligée, après une résistance acharnée, à évacuer sa tranchée, à ... Le lendemain matin, vers 4 heures, les deux sous-officiers voulurent aller y reprendre les sacs laissés par leurs hommes; ils s'y rendirent, en effet, et quelques minutes plus tard, tandis que le sergent Cattalan, demeuré au-dessus de la tranchée, recevait des mains de son camarade Giovannetti les sacs en question, il vit surgir et bondir vers la tranchée trente Allemands.

Le sergent Cattalan eut alors la présence d'esprit, n'ayant aucune arme pour se défendre, de crier : « 7<sup>e</sup> dehors ! A moi ! » comme s'il attendait du secours de toute une compagnie. Richard Giovannetti sauta hors de la tranchée et d'un coup de poing abattit l'un des Boches qui venait de lancer, sans l'atteindre, un coup de baïonnette à Cattalan. Ce que voyant, vingt-sept soldats allemands s'enfuirent et les trois qui, plus braves, ou moins pleutres, restèrent, furent désarmés par les deux vaillants sergents et conduits à la division...

Afin d'éviter tout retard, prière de vouloir bien adresser toute la correspondance concernant le journal et tous les envois d'argent à l'administrateur d'« Excelsior », 88, Champs-Élysées, Paris.

# Le "Livre Rouge" des atrocités allemandes

Nous demandions, dimanche dernier, que les dossiers accusateurs établis par la commission chargée d'enquêter sur les atrocités allemandes fussent réunis en un volume, qui constituerait le « Livre Rouge des Atrocités allemandes ». Le gouvernement a estimé qu'il convenait d'étaler aux yeux de l'univers les monstrueuses cruautés commises à plaisir par les soldats du kaiser.

Le *Journal officiel* publie ce matin le rapport présenté au président du Conseil par la commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens, commission composée de MM. Georges Payelle, premier président de la Cour des comptes; Armand Mollard, ministre plénipotentiaire; Georges Maringer, conseiller d'Etat, et Edmond Paillet, conseiller à la Cour de cassation.

Le rapport est précédé d'un résumé qui constitue un formidable acte d'accusation.

Monsieur le président du Conseil,

Chargés, en vertu d'un décret du 23 septembre dernier, d'aller procéder sur place à une enquête, relativement aux actes commis en violation du droit des gens, dans les parties du territoire français que l'ennemi a occupées, et qui ont été reconquises par les armées de la République, nous avons l'honneur de vous rendre compte des premiers résultats de notre mission.

Nous vous apportons déjà, monsieur le président, une ample moisson de renseignements. Elle ne comprend, bien entendu, qu'une partie assez restreinte des constatations que nous aurions pu faire, si nous n'avions soutenu par nous-mêmes, à un contrôle rigoureux, chacun des éléments d'information qui se sont présentés à notre examen. Nous n'avons cru devoir, en effet, tenir que les faits qui, irréfragablement établis, constituaient d'une façon certaine des abus criminels nettement caractérisés, négligeant ceux dont les preuves étaient insuffisantes à nos yeux, ou qui, si dommageables ou si cruels qu'ils fussent, pouvaient avoir été la conséquence d'actes de guerre proprement dits, plutôt que d'exécutions volontaires, imputables à l'ennemi.

Dans ces conditions, nous avons la ferme assurance qu'aucun des incidents dont nous avons fait état ne saurait être discuté de bonne foi. La preuve de chacun d'eux, d'ailleurs, ne résulte pas seulement de nos observations personnelles; elle se fonde principalement sur des documents photographiques et sur de nombreux témoignages reçus en la forme judiciaire, avec la garantie du serment.

La tâche à laquelle nous nous sommes appliqués tous les quatre, dans une étroite communauté d'impressions et de sentiments, nous a paru souvent pénible, devant les spectacles lamentables que nous avons eus sous les yeux. Elle eût été vraiment trop douloureuse, si nous n'avions trouvé un puissant réconfort dans la vue des troupes merveilleuses que nous avons rencontrées sur le front, dans l'accueil des chefs militaires, dont le bienveillant concours ne nous a jamais fait défaut, et dans l'aspect des populations admirables qui supportent avec la résignation la plus digne des calamités sans précédent. Dans les régions que nous avons traversées, et notamment dans ce pays de Lorraine qui fut si fréquemment victime des fléaux de la guerre, nous n'avons entendu ni une sollicitation ni une plainte; et pourtant, les misères affreuses dont nous avons été les témoins dépassent en étendue et en horreur ce que l'imagination peut concevoir. De tous côtés, le regard se pose sur des décombres; des villages entiers ont été détruits par la canonnade ou par le feu; des villes autrefois pleines de vie ne sont plus que des déserts remplis de ruines; et quand on visite les lieux désolés où la torche de l'envahisseur a fait son œuvre, on a continuellement l'illusion de marcher parmi les vestiges d'une de ces cités antiques que les grands cataclysmes de la nature ont anéanties.

On peut dire, en effet, que jamais une guerre entre nations civilisées n'a eu le caractère sauvage et féroce de celle qui est en ce moment portée sur notre sol par un adversaire implacable. Le pillage, l'incendie et le meurtre sont de pratique courante chez nos ennemis; et les faits qui nous ont été journellement révélés, en même temps qu'ils constituent de véritables crimes de droit commun, punis par les codes de tous les pays des peines les plus sévères et les plus infamantes, accusent, dans la mentalité allemande, depuis 1870, une étonnante régression.

Les attentats contre les femmes et les jeunes filles ont été d'une fréquence inouïe. Nous en avons établi un grand nombre, qui ne représentent qu'une quantité infime auprès de ceux que nous aurions pu révéler; mais, par un sentiment très respectable, les victimes de ces actes odieux se refusent généralement à les révéler. Il en aurait été moins commis, sans doute, si les chefs d'une armée dont la discipline est des plus rigoureuses s'étaient inquiétés de les prévenir; on peut toutefois, à la rigueur, ne les considérer que comme les actes individuels et spontanés de brutes déchaînées; mais il n'en est pas de même de l'incendie, du vol et de l'assassinat; le commandement, jusque dans ses personifications les plus hautes, en portera, devant l'humanité, la responsabilité écrasante.

Dans la plupart des endroits où nous avons fait notre enquête, nous avons pu nous rendre compte que l'armée allemande professe d'une façon constante le mépris le plus complet de la vie humaine, que ses soldats, et même ses chefs, ne se font pas faute d'achever les blessés, qu'ils tuent sans pitié les habitants inoffensifs des territoires qu'ils envahissent, et qu'ils n'épargnent, dans leur rage homicide, ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfants. Les fusillades de Lunéville, de Gerbévil-ler, de Nomény et de Senlis en sont des exemples ter-

riblants; et vous lirez, au cours de ce rapport, le récit de scènes de carnage auxquelles des officiers eux-mêmes n'ont pas eu honte de prendre part.

L'esprit se refuse à croire que toutes ces tueries aient eu lieu sans raison. Il en est pourtant ainsi. Les Allemands, il est vrai, en ont toujours donné le même prétexte, en prétendant que des civils avaient commencé par tirer sur eux. Cette allégation est mensongère, et ceux qui l'ont produite ont été impuissants à la rendre vraisemblable, même en tirant des coups de fusil dans le voisinage des habitations, comme ils ont l'habitude de le faire pour pouvoir affirmer qu'ils ont été attaqués par les populations innocentes dont ils ont résolu la ruine ou le massacre. Nous en avons maintes fois recueilli les preuves; en voici une, entre bien d'autres: un soir, une détonation ayant retenti pendant que M. l'abbé Colin, curé de Croismare, se trouvait auprès d'une officine, celui-ci s'écria: « Monsieur le curé, en voilà assez pour vous faire fusiller ainsi que le bourgmestre, et pour faire brûler une ferme. Tenez, en voici une qui brûle ». — « Monsieur l'officier, répondit le prêtre, vous êtes trop intelligent pour ne pas reconnaître le bruit sec de votre fusil. Pour moi, je le reconnais ». L'Allemand n'insista pas.

De même que la vie humaine, la liberté des gens est, de la part de l'autorité militaire allemande, l'objet d'un absolu dédain. Presque partout, des citoyens de tout âge ont été arrachés à leurs foyers et emmenés en captivité. Beaucoup sont morts ou ont été tués en route.

Plus encore que le meurtre, l'incendie est un des procédés usuels de nos adversaires. Il est couramment employé par eux, soit comme élément de dévastation systématique, soit comme moyen d'intimidation. L'armée allemande, pour y pourvoir, possède un véritable matériel, qui comprend des torches, des grenades, des fusées, des pompes à pétrole, des baguettes de matière fusante, enfin des sachets contenant des pastilles composées d'une poudre comprimée très inflammable. Sa fureur incendiaire s'affirme principalement contre les églises et contre les monuments qui présentent un intérêt d'art ou de souvenir.

Dans les départements que nous avons parcourus, des milliers de maisons ont été brûlées; mais nous n'avons constaté, par nos procès-verbaux d'enquête, que les incendies allumés dans une intention exclusivement criminelle, et nous n'avons pas cru devoir mentionner ceux qui, comme à Villette-devant-Loupny, à Rembercourt, à Magnéville, à Amblaincourt, à Pretz, à Louppy-le-Château, etc., ont été occasionnés par les obus, au cours de combats violents, ou sont dus à des causes qu'il n'a pas été possible de déterminer d'une façon tout à fait certaine. Les quelques habitants qui sont restés au milieu des ruines nous ont fait d'ailleurs, à cet égard, des déclarations pleines de loyauté.

En ce qui concerne le vol, nos constatations ont été incessantes et nous n'hésitons pas à dire que, partout où une troupe ennemie a passé, elle s'est livrée, en présence de ses chefs, et souvent même avec leur participation, à un pillage méthodiquement organisé. Les caves ont été vidées jusqu'à la dernière bouteille, des coffres-forts ont été éventrés, des sommes considérables ont été dérobées ou extorquées; une grande quantité d'argenterie et de bijoux, ainsi que des tableaux, des meubles, des objets d'art, du linge, des bicyclettes, des robes de femme, des machines à coudre, et jusqu'à des jouets d'enfant après avoir été enlevés, ont été placés sur des voitures pour être dirigés vers la frontière.

Contre toutes les exactions, de même que contre tous les crimes, il n'y avait aucun recours; et si quelque malheureux habitant osait supplier un officier de vouloir bien intervenir pour épargner une vie ou pour protéger des biens, il ne recevait d'autre réponse, quand il n'était pas accueilli par des menaces, qu'une invariable formule, accompagnée d'un sourire, et mettant sur le compte des fatalités inévitables de la guerre les abominations les plus cruelles.

Puis c'est l'énumération des nombreuses atrocités commises par les Allemands dans les départements de Seine-et-Marne, Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Oise et Aisne, et des actes commis en violation des droits de la guerre à l'égard des combattants: meurtres de blessés ou de prisonniers, ruses interdites par les conventions internationales, attaques contre les médecins et les brancardiers.

Nous nous bornerons à la publication de quelques extraits, suffisamment éloquents:

## Seine-et-Marne

Au commencement de septembre, un cavalier allemand se présenta un jour, vers 5 heures de l'après-midi, chez le sieur Laforest, à *May-en-Multien*, et lui demanda à boire. Celui-ci s'empressa d'aller tirer du vin à son tonneau, mais le soldat, mécontent sans doute de n'être pas servi assez vite, déchargea son fusil sur la femme de son hôte, qui fut grièvement blessée. Conduite à Livry-sur-Ouq, Mme Laforest y reçut les soins d'un médecin allemand et dut subir l'amputation du bras gauche. Elle est morte récemment à l'hôpital de Meaux.

Le 8 septembre, dix-huit habitants de *Varredes*, parmi lesquels se trouvait le curé, ont été arrêtés sans motif et emmenés par l'ennemi. Trois d'entre eux ont pu s'évader. Aucun des autres n'était encore revenu le 30 septembre, jour de notre transport. D'après les renseignements recueillis, trois de ces hommes auraient été massacrés. En tout cas, la mort de l'un des plus âgés, le sieur Jourdain, vieillard de soixante-treize ans, est certaine. Traîné jusqu'au village de Coulombs, et ne pouvant plus marcher, le malheureux fut frappé d'un

coup de baïonnette au front et d'un coup de revolver au cœur.

Vers la même époque, un homme de soixante-six ans, nommé Dalissier, et demeurant à *Congis*, a été sommé par des Allemands de leur remettre son porte-monnaie. Comme il ne pouvait donner d'argent, il fut ligoté avec une longe de bestiaux et impitoyablement fusillé. On a constaté sur son cadavre les traces d'une quinzaine de balles.

Le 6 septembre, après avoir incendié une partie des maisons de *Courtacon*, une troupe, qu'on croit appartenir à la garde impériale, emmena cinq hommes et un enfant de treize ans au milieu des champs, et, pendant toute la durée d'un engagement, les exposa au feu des Français. Sur le territoire de la même commune, un conscrit de la classe 1914, Edmond Rousseau, qui avait été arrêté pour l'unique motif que son âge le désignait comme devant être appelé prochainement sous les drapeaux, fut assassiné dans des conditions tragiques.

Interrogé sur la situation de ce jeune homme, au point de vue militaire, le maire, qui se trouvait au nombre des otages, répondit que Rousseau avait passé au conseil de révision et qu'il avait été reconnu bon pour le service, mais que sa classe n'était pas encore appelée. Les Allemands firent alors déshabiller le prisonnier, pour se rendre compte de son état physique, puis ils lui renrirent son pantalon et le fusillèrent à 50 mètres de ses compatriotes.

## Marne

A *Champguyon*, commune qui a été incendiée, un nommé Verdier a été tué dans la maison de son beau-père. Ce dernier n'a pas assisté à l'exécution; mais il a entendu un coup de feu et, le lendemain, un officier lui a dit: « Fils fusillé. Il est sous les décombres. » Malgré les recherches qui ont été opérées, le corps n'a pu être retrouvé dans les ruines. Il a dû être consommé.

A *Sermaize*, le cantonnier Brocard fut mis au nombre des otages. Au moment où on venait de l'arrêter, ainsi que son fils, sa femme et sa belle-fille, affolées, allèrent se précipiter dans la Saulx. Le vieillard, ayant pu un instant se dégager, courut en toute hâte derrière elles, et fit plusieurs tentatives pour les sauver; mais les Allemands l'entraînèrent impitoyablement, laissant les deux malheureuses femmes se débattre dans la rivière. Quand, rendus à la liberté au bout de quatre jours, Brocard et son fils retrouvèrent les cadavres, ils constatèrent que leurs compagnes avaient reçu l'une et l'autre des balles dans la tête.

Le 6 septembre, à *Champguyon*, la dame Louvet a assisté au martyre de son mari. Ayant vu celui-ci entre les mains de dix ou quinze soldats qui l'assommaient à coups de bâton devant chez lui, elle accourut et l'embrassa à travers la grille de sa demeure; mais, brutalement repoussée, elle tomba, tandis que les bourreaux entraînaient le malheureux qui, couvert de sang, les suppliait de lui laisser la vie, protestant qu'il n'avait rien fait pour être ainsi maltraité. Il fut achevé à l'extrémité du village. Quand sa femme l'y retrouva, il était horriblement défiguré. Sa tête était fracassée, un de ses yeux pendait hors de l'orbite et un de ses poignets était brisé.

Voici le passage du rapport relatif au château de Baye, que l'on croyait avoir été habité par le kronprinz:

Le lendemain, nous étant rendus au *château de Baye*, nous avons constaté, dans cet édifice, les traces du pillage qu'il a subi. Au premier étage, une porte donnant accès dans une pièce contiguë à la galerie où le propriétaire a réuni des objets d'art de valeur, a été fracturée; quatre vitrines ont été brisées, une autre a été ouverte. D'après les déclarations de la gardienne, qui, en l'absence des maîtres, n'a pu nous faire connaître l'étendue du dommage, il aurait été principalement dérobé des bijoux de provenance russe et des médailles d'or. Nous avons remarqué que des tablettes recouvertes de velours noir, qui ont dû être retirées des vitrines, étaient dérangées d'une partie des bijoux qui s'y étaient trouvés antérieurement fixés.

La chambre du baron de Baye était dans le plus grand désordre; de nombreux objets étaient épars sur le plancher et dans les tiroirs demeurent ouverts. Un bureau plat avait été fracturé; une commode Louis XV et un bureau à cylindre du même style avaient été fouillés.

Cette chambre avait dû être occupée par un personnage d'un très haut rang, car sur la porte était restée une inscription à la craie ainsi conçue: « J. K. Hoheit ». Personne n'a pu nous renseigner exactement sur l'identité de cette Altesse; toutefois, un général, qui logeait chez M. Houllier, conseiller municipal, a dit à son hôte que le château avait abrité le duc de Brunswick et l'état-major du 10<sup>e</sup> corps.

Le même jour, nous avons visité le *château de Beaumont*, situé à proximité de Montmirail, et appartenant au comte de La Rochefoucauld-Doudeauville. Suivant les déclarations de la femme du gardien, cette demeure a été pillée par les Allemands, en l'absence des maîtres, pendant une occupation qui a duré du 4 septembre au 6 du même mois. Les envahisseurs l'ont laissée dans un état de désordre et de malpropreté indescriptible. Les secrétaires, les bureaux, les coffres-forts ont été fracturés, des écrins à bijoux ont été sortis des tiroirs et vidés.

Sur les portes des chambres, nous avons pu lire des inscriptions à la craie, parmi lesquelles nous avons relevé les mots: « Excellenz », « Major von Ledebur », « Graf Waldersee ».

A *Triacourt*, les Allemands se sont livrés aux pires excès. Irrités sans doute des observations qu'un officier avait adressées à un soldat contre lequel une jeune fille de dix-neuf ans, Mlle Hélène Procès, avait porté plainte, ils incendièrent le village et organisèrent le massacre des habitants. Ils commencèrent par mettre le feu à la maison d'un paisible propriétaire, le nommé Jules Gand, et par fusiller ce malheureux, au moment où il sortait de chez lui pour échapper aux flammes; puis ils se répandirent dans les habitations et dans les rues, en tirant des coups de fusil de tous côtés. Un jeune homme de dix-sept ans, Georges Lecourtier, qui essayait de se sauver, fut tué. Le sieur Alfred Lallemand subit le même sort; poursuivi jusque dans la cuisine de son concitoyen Tautelier, il y fut massacré,

tandis que ce dernier recevait trois balles dans la main. Craignant, non sans raison, pour leur vie, Mlle Procès, sa mère, sa grand-mère, âgée de soixante et onze ans, et sa vieille tante de quatre-vingt-un ans, Mlle Laure Mennehand, tentèrent de franchir, à l'aide d'une échelle, le treillage qui sépare leur jardin d'une propriété voisine. La jeune fille seule parvint à passer de l'autre côté et put éviter la mort en se cachant au milieu des choux. Quant aux trois femmes, elles furent abattues à coups de fusil. Le curé du village, après avoir ramassé sur le sol, où elle s'était répandue, la cervelle de Mlle Mennehand, fit transporter les corps dans la maison Procès. Pendant la nuit qui suivit, les Allemands jouèrent du piano auprès des cadavres.

Tandis que le carnage sévissait, l'incendie se propageait rapidement et dévorait trente-cinq maisons. Un vieillard de soixante-dix ans, Jean Lecourtier, et un enfant de deux mois trouvaient la mort dans les flammes. Le sieur Icier, qui s'efforçait de sauver son bétail, était poursuivi sur un parcours de 300 mètres par des soldats qui ne cessaient de tirer sur lui. Cet homme eut, par miracle, la chance de n'être pas blessé ; mais cinq balles traversèrent son pantalon. Comme le curé Viller s'indignait auprès du duc de Wurtemberg, logé dans le village, du traitement infligé à sa paroisse : « Que voulez-vous ? répondit celui-ci, nous avons, comme chez vous, de mauvais soldats. »

A Saint-André, au nombre des personnes arrêtées, se trouvait le sieur Havette. Il obtint d'un officier la permission d'aller veiller le corps de sa femme tuée d'un éclat d'obus le jour précédent. Dans la soirée, ordre fut donné à tous les habitants de se rassembler dans une grange. Havette ayant cru pouvoir échapper à cette obligation, en vertu de l'autorisation qu'il avait reçue, resta à son domicile jusqu'à onze heures du soir. Quand il sortit, il fut abattu d'un coup de fusil.

## Meurthe-et-Moselle

On connaît déjà les inutiles bombardements de Nancy et les crimes de Pont-à-Mousson. A Nomeny, les Allemands commirent cruautés sur cruautés :

L'incident le plus tragique de ces horribles scènes s'est produit chez le sieur Vassé, qui avait recueilli dans sa cave, faubourg de Nancy, un certain nombre de personnes. Vers 4 heures, une cinquantaine de soldats envahissent la maison, en enfonçant la porte ainsi que les fenêtres, et y mettent aussitôt le feu. Les réfugiés s'efforcent alors de se sauver, mais ils sont abattus les uns après les autres à la sortie. Le sieur Mentré est assassiné le premier. Son fils Léon tombe ensuite avec sa petite sœur de huit ans dans les bras. Comme il n'est pas tué raide, on lui met l'extrémité du canon d'un fusil sur la tête, et on lui fait sauter la cervelle. Puis c'est le tour de la famille Kieffer. La mère est blessée au bras et à l'épaule ; le père, le petit garçon de dix ans et la fillette, âgée de trois ans, sont fusillés. Les bourreaux tirent encore sur eux quand ils sont à terre. Kieffer, étendu sur le sol, reçoit une nouvelle balle au front ; son fils a le crâne enlevé d'un coup de feu. Ensuite, c'est le sieur Strieffert et un des fils Vassé qui sont massacrés, tandis que la dame Mentré reçoit trois balles, une à la jambe gauche, une autre au bras du même côté et la troisième au front, qui est seulement éraflé. Le sieur Guillaume, traîné dans la rue, y trouve la mort. La jeune Simonin, âgée de dix-sept ans, sort enfin de la cave avec sa sœur Jeanne, âgée de trois ans. Cette dernière a un coude presque emporté par une balle. L'aînée se jette à terre et feint d'être morte, restant pendant cinq minutes dans une angoisse affreuse. Un soldat lui porte un coup de pied, en criant : « Capout ! »

## A Lunéville.

Cela se passait le 20 août. A Lunéville, mêmes crimes :

Le 25 août, des soldats vinrent appeler le sieur Steiner qui était caché dans sa cave. Sa femme, redoutant un malheur, essaya de le retenir. Comme elle le pressait dans ses bras, elle reçut une balle au cou. Quelques instants après, Steiner ayant obéi à l'injonction qui lui avait été adressée, tombait mortellement frappé dans son jardin. Le sieur Kahn fut, lui aussi, assassiné dans le jardin de sa maison. Sa mère, âgée de quatre-vingt-dix-huit ans, qui fut carbonisée dans l'incendie, avait été préalablement tuée dans son lit d'un coup de baïonnette, d'après ce qu'a raconté un individu qui servait d'interprète à l'ennemi. Le sieur Binder, qui sortait pour échapper aux flammes, fut également abattu. L'Allemand, par lequel il a été tué, a reconnu avoir tiré sur lui sans motif, alors que le malheureux se tenait tranquillement devant une porte. Le sieur Werther eut le même sort que Binder.

Vers 3 heures, des Allemands firent irruption en brisant les fenêtres et en tirant des coups de fusil dans une maison où étaient la dame Dujon, sa fille âgée de trois ans, ses deux fils et un sieur Gaumier. La fillette faillit être tuée. Elle eut le visage brûlé par un coup de feu. A ce moment, Mme Dujon ayant vu son plus jeune fils, Lucien, âgé de quatorze ans, étendu sur le sol, l'invita à se lever pour prendre la fuite avec elle. Elle s'aperçut alors qu'il tenait à pleines mains ses entrailles qui s'échappaient. La maison était en feu, le pauvre enfant fut carbonisé, ainsi que le sieur Gaumier qui n'avait pu se sauver.

Et voici qui démontre à quel point le vol était organisé. Ceci se passe encore à Lunéville :

Pendant l'incendie d'une maison appartenant à la dame Leclerc, les coffres-forts de deux locataires avaient résisté aux flammes. L'un, appartenant à M. George, sous-inspecteur des eaux et forêts, était tombé dans les décombres ; l'autre, dont M. Goudchau, marchand de biens, était propriétaire, était resté scellé à un mur à la hauteur du second étage. Le sous-officier Weiss, qui connaissait admirablement la ville où il avait été maintes fois bien accueilli, quand il y venait avant la guerre pour son commerce de marchand de houblon, se rendit avec des soldats sur les lieux, ordonna qu'on fit sauter à la dynamite le pan de muraille resté debout et assura le transport des deux coffres à la gare, où on les plaça sur un wagon à destination de l'Allemagne. Ce Weiss jouissait auprès du commandement d'une confiance et d'une considération

particulières. C'était lui qui, installé à la kommandatur, était chargé d'administrer en quelque sorte la commune et de pourvoir aux réquisitions.

## A Gerbeville.

Des 475 maisons de la jolie ville de Gerbeville, 20 à peine sont encore habitables ! De nombreux habitants ont été massacrés ; 36 cadavres ont été retrouvés :

Quinze de ces pauvres gens ont été exécutés au lieu-dit « la Prèle ». Ils ont été enterrés par leurs concitoyens, le 12 ou le 15 septembre. Presque tous avaient les mains liées derrière le dos ; quelques-uns avaient les yeux bandés.

Vers 5 heures du soir, la dame Rozier a entendu une voix suppliante crier : « Pitié, pitié ! » Ces cris venaient de l'une des deux granges voisines, appartenant aux sieurs Poincard et Barbier. Or, un individu qui servait d'interprète aux Allemands a déclaré à une dame Thiébaud que ceux-ci s'étaient vantés d'avoir brûlé vif, dans l'une de ces granges, un père de famille de cinq enfants, malgré ses supplications et ses appels à leur pitié. Cette déclaration est d'autant plus impressionnante qu'on a trouvé dans la grange Poincard les débris d'un corps humain carbonisé.

## Le dévouement de sœur Julie

Le 29 août, la supérieure de l'hospice, sœur Julie, dont le dévouement a été admirable, s'étant transportée à l'église paroissiale, pour se rendre compte, avec un prêtre mobilisé, de l'état intérieur de l'édifice, constata que la porte en acier du tabernacle avait été l'objet d'une tentative d'effraction. Les Allemands, pour parvenir à s'emparer d'un vase sacré, avaient tiré des coups de fusil autour de la serrure. La porte était traversée en plusieurs endroits, et le passage des balles y avait formé des trous presque symétriques, ce qui prouvait qu'on avait tiré à bout portant. Quand la religieuse l'ouvrit, elle trouva le ciboire perforé.

Les excès et les crimes qui ont été commis à Gerbeville sont principalement l'œuvre des Bavarois. Les troupes qui s'y sont livrées étaient sous le commandement du général Clauss, dont la brutalité nous a aussi été signalée ailleurs.

A Deuxville, où l'ennemi incendia volontairement quinze maisons, le maire Bajole et le curé Thiriet furent arrêtés. L'abbé Marchal, curé de Crion, les ayant vus tous deux, dans sa paroisse, aux mains des Allemands, s'approcha de son confrère et lui demanda la raison de son arrestation. Celui-ci répondit : « J'ai fait des signes. » Après lui avoir donné un peu de pain, l'abbé Marchal se retira ; mais à peine avait-il fait une trentaine de pas, qu'il entendait une fusillade. C'étaient les deux prisonniers qu'on venait d'exécuter. Le lendemain, un officier qui parlait parfaitement notre langue, et qui disait avoir été, pendant huit ans, attaché à l'ambassade d'Allemagne à Paris, déclara à l'abbé Marchal que le curé de Deuxville avait fait des signes et l'avait avoué. « Quant au maire, ajouta-t-il, le pauvre diable, je crois bien qu'il n'avait rien fait. »

A Bonvillers, les 21, 23 et 25 août, ils ont mis le feu à vingt-six immeubles, en se servant de pétards et de bougies.

A Cherville, le 22 août, jour de leur arrivée, ils ont fusillé un conseiller municipal, M. Pierson, qu'ils accusaient mensongèrement d'avoir tiré sur eux. Ils ont également exécuté sans motif les sieurs Bouvier et Barbelin, qu'ils avaient emmenés à proximité de la commune. Ils ont aussi massacré un braconnier nommé Pierrat, qu'ils avaient trouvé porteur d'un sac contenant un épervier et un fusil démonté. Le malheureux a été, par eux, odieusement martyrisé. Après l'avoir traîné hors du village, il l'ont ramené devant chez la dame Famose. Cette femme l'a vu passer au milieu d'eux. Il avait le nez presque tranché. Ses yeux étaient hagards, et, selon l'expression du témoin, il semblait avoir vieilli de dix ans en un quart d'heure. A ce moment, un officier a donné un ordre ; huit soldats sont partis avec le prisonnier, et quand ils sont revenus sans lui, dix minutes après, l'un d'eux a dit, en français : « Il était mort avant. »

A Rehainviller, le 26 août, les Allemands ont empoigné dans la rue le curé Barbot ainsi que le sieur Noircler. Les cadavres de ces deux hommes ont été retrouvés longtemps après, enterrés dans les champs, à quelques centaines de mètres du village. Leurs corps étaient en pleine décomposition. On n'a pas pu, pour cette raison, relever les blessures qu'ils avaient reçues.

L'abbé Mathieu, curé de Frambois, a été arrêté, le 29 août, sous le prétexte faux qu'on avait tiré sur les Allemands dans sa paroisse. Au cours de sa captivité, qui a duré seize jours, il a assisté à l'assassinat de deux de nos compatriotes, M. Poissonnier, de Gerbeville, et M. Victor Meyer, de Frambois. Le premier, un infirme qui se tenait à peine sur ses jambes, était accusé d'avoir suivi les armées pour se livrer à l'espionnage ; le second avait été arrêté parce que sa fillette avait ramassé un morceau de fil téléphonique brisé par des shrapnells. Un matin, vers six heures, les officiers bavarois procédèrent à un simulacre de jugement, en lisant un document rédigé en allemand et en faisant voter huit ou neuf jeunes lieutenants auxquels on avait remis des bulletins. Condamnés à l'unanimité, les deux hommes furent avertis qu'ils allaient mourir, et le prêtre fut invité à leur donner les secours de la religion. Ils protestèrent de leur innocence, en suppliant et en pleurant, mais on les contraignit à s'agenouiller contre un talus de la route, et un peloton de vingt-quatre soldats, placés sur deux rangs, fit feu sur eux, par deux fois.

## Oise

Des faits semblables ont été relevés dans ce département :

Quand les Allemands pénétrèrent, le 31 août, dans le village de Monchy-Humières, un groupe d'une quinzaine de personnes se tenait dans la rue et les regardait arriver. Aucun acte de provocation ne fut tenté à l'égard de l'envahisseur, mais un officier eut entendre quelqu'un prononcer le mot « Prussien ». Aussitôt, il fit sortir trois dragons de la colonne et leur ordonna de tirer. Le jeune Gaston Dupuis fut tué, le sieur Grandvalet eut l'épaule droite traversée par une balle,

et une petite fille de quatre ans, appartenant à une famille de réfugiés originaires de Verdun, fut légèrement blessée au cou.

Le lendemain, la commune de Ravenel fut pillée, et les objets volés furent emportés dans une voiture. Le nommé Vilette, qui passait à bicyclette sur une route, à proximité du village, rencontra une automobile, montée par plusieurs Allemands. Ceux-ci se mirent à tirer sur lui, sans raison. Il sauta alors à bas de sa machine et prit la fuite à travers champs, mais une balle l'arrêta dans sa course. Il est mort quelques heures après, laissant une veuve et deux enfants.

Le même jour, près de Méry, l'ennemi ouvrit le feu sur des pièces d'artillerie anglaise qui étaient en batterie au lieu-dit « le Bout de la Ville », et un combat s'engagea entre des corps de cavalerie des deux armées. A ce moment, les Allemands envahirent la sucrerie, qui est située dans une dépendance de la commune. Ils se saisirent du directeur, de sa famille, ainsi que de tout le personnel de l'usine, et, pendant trois heures que dura l'engagement, les firent marcher parallèlement à eux, pour se protéger contre la fusillade qui les prenait de flanc. Parmi les vingt-cinq personnes qui furent si dangereusement exposées, se trouvaient des femmes et des enfants. Une ouvrière, Mme Jeansenne, fut tuée, et le contremaître Courtois reçut une balle qui lui traversa le bras gauche. A 10 heures du soir, l'ennemi revint en force dans le village. Il en partit le lendemain, après avoir brûlé une maison et avoir opéré un pillage général.

Le 2 septembre, l'ennemi entra à Senlis, où il fut accueilli à coups de fusil par des troupes d'Afrique. Prétendant que c'étaient des civils qui avaient tiré sur lui, il mit le feu à deux quartiers de la ville. Cent cinquante maisons furent brûlées de la manière suivante : les Allemands arrivaient en colonne dans les rues ; au coup de sifflet d'un officier, certains d'entre eux sortaient des rangs, pour enfoncer les portes des habitations et les devantures des magasins ; d'autres venant ensuite allumaient l'incendie avec des grenades et des fusées ; enfin, des patrouilles qui les suivaient lançaient avec leurs fusils des projectiles incendiaires dans les immeubles où le feu ne prenait pas assez vite.

Tandis que nos soldats tiraient aux abords de la ville, les otages emmenés dans les rues par les Allemands, qui suivaient prudemment les trottoirs, étaient contraints à marcher au milieu de la chaussée. Le sieur Lévassour, la dame Dauchy et sa petite fille, âgée de cinq ans, les sieurs Pinchaux, Minouflet et Leymarie furent au nombre des otages qu'on exposa ainsi à la mort. Près de l'hôpital, Lévassour fut tué. Bientôt Leymarie tomba à son tour, mortellement frappé. En le transportant au pied d'un mur, Minouflet fut atteint d'une balle au genou. Un officier s'approcha de lui, demanda qu'il lui fit voir sa blessure, et soudain, lui tira à bout portant un coup de revolver dans l'épaule. Au même endroit, un témoin vit un autre officier en train de martyriser un soldat français blessé, en lui portant des coups de bâton au visage.

On sait comment le maire de la commune, M. Odent, faussement accusé d'avoir tiré ou fait tirer sur les Allemands, fut condamné :

On le prévient qu'il va mourir. M. Odent s'approche alors de ses compagnons de captivité, leur remet ses papiers et son argent, leur serre les mains et, très dignement, leur fait ses adieux. Il revient ensuite auprès des officiers. Sur l'ordre de ceux-ci, deux soldats l'entraînent à une dizaine de mètres et lui mettent deux balles dans la tête. Les meurtriers creusent ensuite légèrement le sol et jettent sur le cadavre une couche de terre si mince que les pieds n'en sont pas recouverts. Quelques heures auparavant, à 200 mètres de là, six autres habitants de Senlis, les sieurs Pommier, Barbier, Aubert, Cottureau, Rigault (Arthur) et Dewert avaient été déjà fusillés et enterrés.

## A Creil.

Le 3 septembre, ils sont à Creil :

Dans la ville, plusieurs personnes étaient mises à mort. Le sieur Parent, qui se sauve, est tué, rue Victor-Hugo, par le coup de feu d'un uhlant. Dès qu'il est tombé, des cavaliers se précipitent sur lui pour fouiller ses vêtements. Le sieur Alexandre a le crâne défoncé, au carrefour de la rue Gambetta et de la rue Carnot. Des Allemands entrent chez le sieur Brèche, débitant de boissons. Trouvant sans doute qu'il ne les sert pas assez vite, ils l'entraînent dans la cour de la dame Egasse, sa voisine, où un officier, qui l'accuse d'avoir tiré sur des soldats, ordonne, malgré ses dénégations, qu'il soit fusillé sur-le-champ. Mme Egasse essaye de fléchir ses bourreaux, mais elle reçoit l'ordre brutal de se retirer. De la chambre où elle s'est rendue, elle entend les détonations et elle voit par la fenêtre le corps de Brèche étendu sur le sol. Quand elle est descendue, elle ne peut s'empêcher d'exprimer le chagrin qu'elle ressent. L'officier lui dit alors : « Un homme mort, nous n'y faisons pas attention, on en voit tant ! D'ailleurs, partout où l'on tire sur nous, nous tuons et nous brûlons. »

L'armée du général von Kluck est arrivée le 2 septembre à Crépy-en-Valois et y a défilé pendant quatre jours. La ville a été complètement pillée, sous les yeux des officiers. Les bijouteries, notamment, ont été dévalisées.

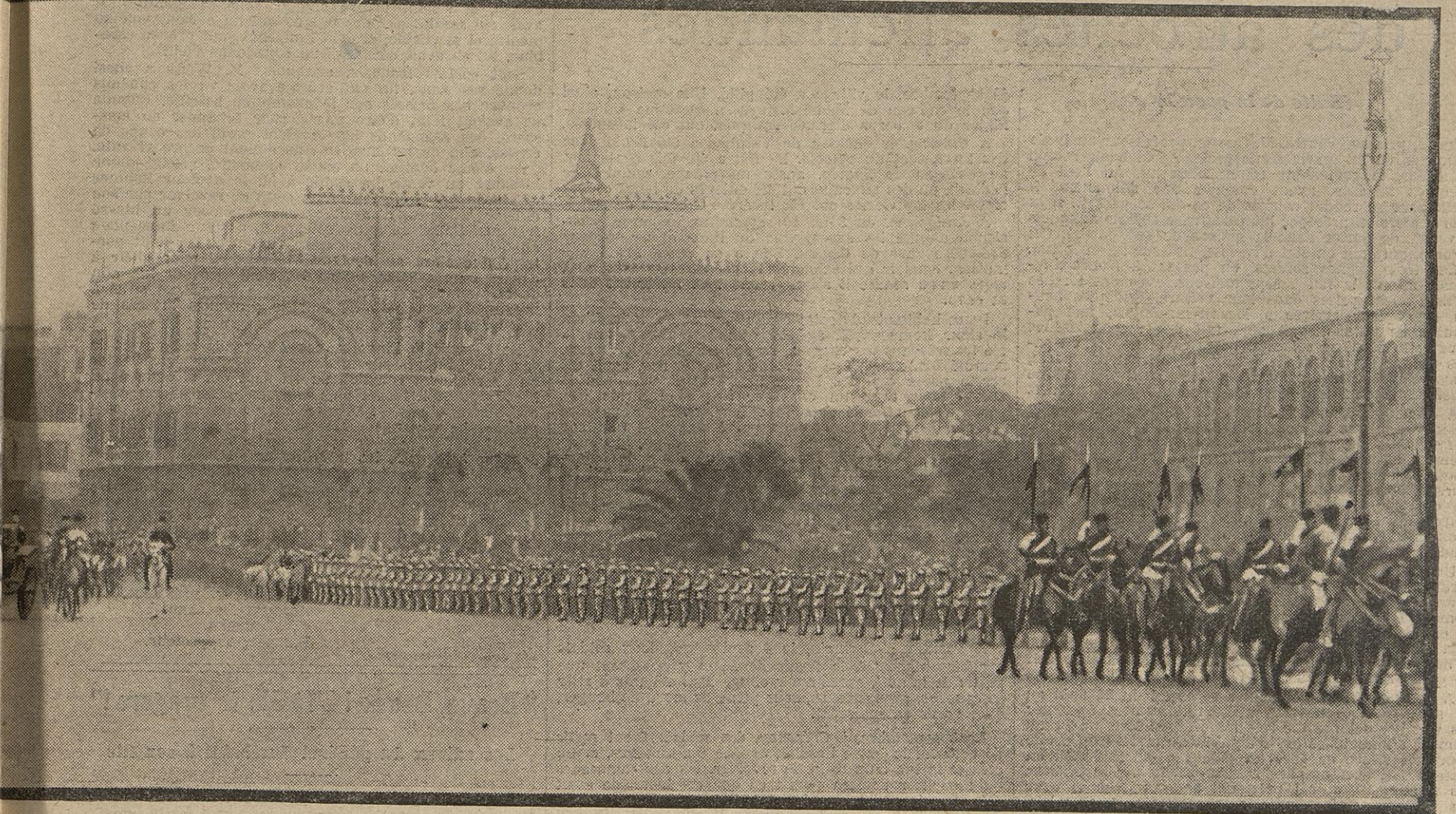
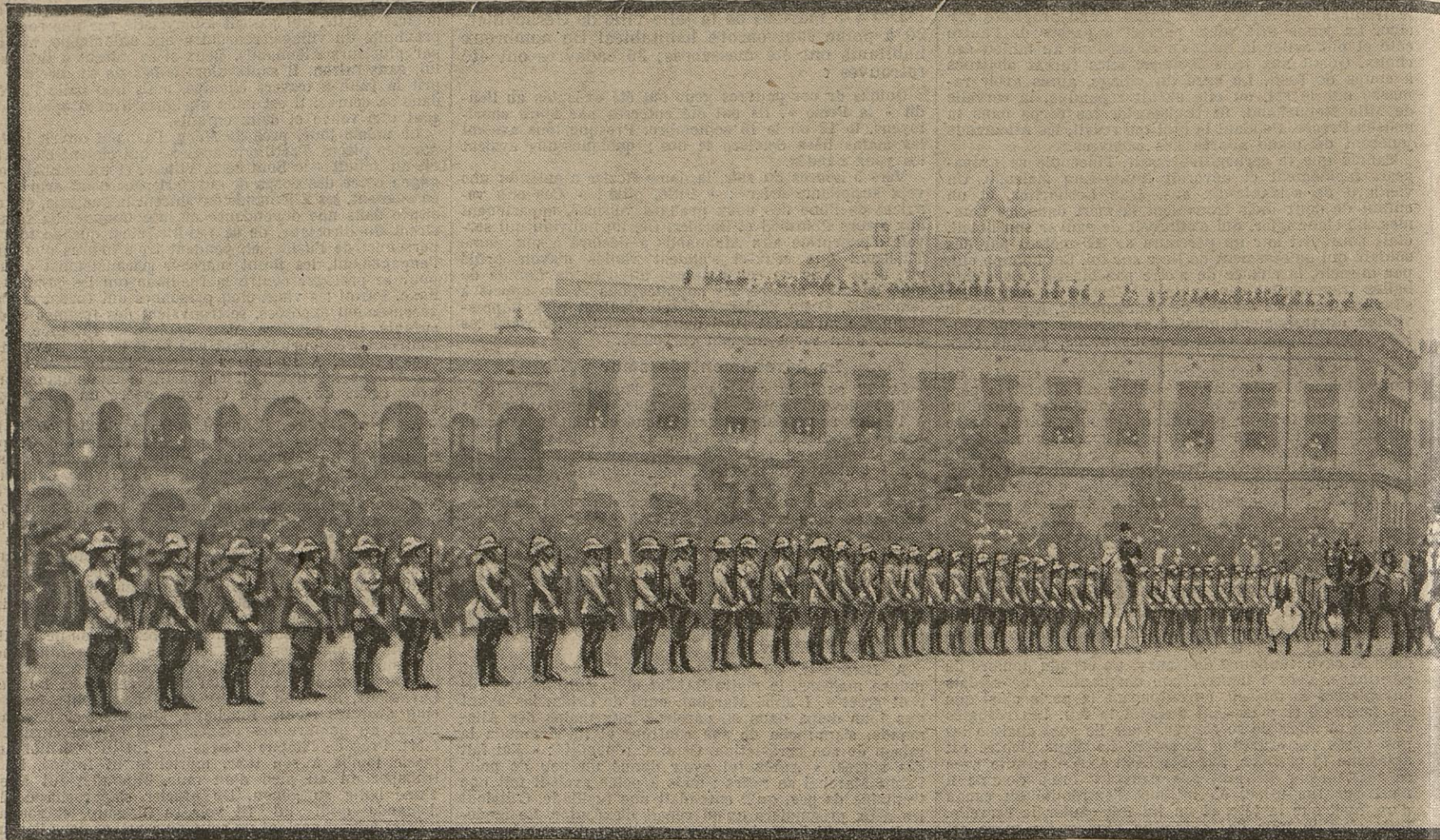
Dans une maison où logeait un général commandant, avec une douzaine d'officiers d'état-major, des vols importants de bijoux et de linge fin ont été commis. Presque tous les coffres-forts de Crépy ont été éventrés.

C'est le 3 du même mois, à Baron, qu'un artiste de grand talent, le compositeur Albéric Magnard, tira deux coups de revolver sur une troupe qui venait envahir sa propriété. Un soldat fut tué et un autre blessé. Les Allemands, qui, dans tant d'endroits, s'étaient livrés sans motifs aux pires cruautés, se contentèrent de brûler la villa de leur agresseur. Celui-ci se suicida pour ne pas tomber entre leurs mains.

A Mesnil-sur-Bulles, dans la soirée du 4 septembre, trois Allemands, dont deux étaient arrivés en voiture et le troisième à bicyclette, se présentèrent chez l'adjoint, le sieur Gustave Quéste. Celui-ci ne pouvant les com-

(Suite page 10)

# L'entrée au Caire du nouveau sultan d'Égypte



Nous avons annoncé la rupture des liens qui unissaient l'Égypte à la Turquie. Le prince Hussein Kamel, on le sait, fut proclamé sultan indépendant sous le protectorat britannique. Le nouveau sultan vient de faire son entrée solennelle au Caire en présence d'une foule énorme. Les troupes de garnison rendaient les honneurs.

## Une ambulance de l'armée russe



Les ambulances des armées russes actuellement sur le front comportent les perfectionnements les plus récents. Des médecins expérimentés, ainsi que des infirmiers de la Croix-Rouge sont affectés à chacune de ces ambulances, qui rendent tous les jours de si grands services aux victimes de la guerre.

## Les effets d'un mortier allemand près d'une tranchée



Pour détruire nos retranchements, les Allemands se servent de mortiers de gros calibre. Le plus souvent mal dirigés, ces projectiles n'atteignent pas nos abris et vont se perdre dans le terrain avoisinant. On peut voir le trou, de dimensions respectables, fait par l'un d'eux dans une plaine du Nord.

# Le "Livre Rouge" des atrocités allemandes

(Suite de la page 7)

prendre, pria son cousin, M. Queste, professeur au lycée d'Amiens, de lui servir d'interprète. Après avoir rempli cet office, le professeur rentra chez lui. Au bout de quelques instants, ayant entendu une détonation, il sortit pour se rendre compte de ce qui se passait. Il se trouva alors en présence d'un des trois soldats auxquels il venait de parler dans la maison de son parent. Cet homme, qui était en état d'ivresse, tira sur lui et le tua.

Les trois mêmes soldats, en passant à *Nourard-le-Franc*, mirent le feu à sept maisons, avec des torches qu'ils avaient prises dans leur voiture. Quelques heures avant leur arrivée à *Mesnil-sur-Bulles*, une patrouille de uhlans avait déjà fait une reconnaissance dans cette dernière commune. Des cavaliers étaient entrés chez le sieur Amédée Queste, en brisant une porte, y avaient fracturé des meubles, et s'étaient emparés de plusieurs bijoux, ainsi que d'une somme de 60 francs.

A *Choisy-au-Bac*, les Allemands, ont incendié volontairement, le 1<sup>er</sup> et le 2 septembre, quarante-cinq maisons, sous le prétexte absolument faux qu'on avait tiré sur eux, et avant de mettre le feu, se sont livrés, en présence de leurs officiers, à un pillage général, dont le produit a été emporté dans des voitures volées aux habitants. Deux médecins militaires, portant le brassard de la Croix-Rouge, ont pillé eux-mêmes la maison de la dame Binder.

Un sieur Morel, ouvrier menuisier, étant dans son jardin, a reçu d'un soldat qui passait sur la route un coup de fusil qui l'a atteint à l'aîne. Il est mort le lendemain. Quatre jeunes gens ont été pris comme otages et emmenés le 8 septembre. L'un d'eux a pu s'échapper. Son camarade, René Leclerc, a, dit-on, été fusillé à *Besmé* (Aisne); quant aux deux autres, on ne sait ce qu'ils sont devenus.

A *Compiègne*, où l'ennemi a séjourné du 31 août au 12 septembre, le château a été relativement épargné; les vols n'y ont pas été très importants. Mais un grand nombre d'immeubles ont été pillés. La maison du comte d'Orsetti, située en face du palais, a été littéralement mise à sac, surtout par les sous-officiers. L'argenterie, les bijoux, les objets précieux, amenés dans la cour du château, étaient vérifiés, enregistrés et emballés, puis ils étaient chargés dans deux tapissières, sur lesquelles avait été placé le drapeau de la Croix-Rouge.

Le capitaine Schroeder, pris de faire cesser le cambriolage et l'orgie scandaleuse qui se déroulaient dans la villa, finit par se rendre sur les lieux; mais après avoir jeté un coup d'œil dans l'intérieur de la maison saccagée, il se retira en disant: « C'est la guerre, et d'ailleurs, je n'ai pas le temps. »

A *Trumilly*, où ils sont restés du 2 au 4 septembre, les Allemands ont pillé la commune et emporté dans des caissons d'artillerie, ainsi que dans des voitures, le produit de leurs vols. Le premier jour, la dame Huet, qui logeait chez elle une partie de l'état-major du 13<sup>e</sup> régiment de dragons de Hanovre et un assez grand nombre de soldats, vit un sous-officier s'emparer d'un coffret contenant ses bijoux, d'une valeur approximative de 10.000 francs. Elle alla se plaindre au colonel, qui se contenta de lui répondre en souriant: « Je regrette, madame, c'est la guerre. »

Le 3 septembre, les premières troupes étant parties, des trainards restèrent dans le pays. L'un d'eux, soldat au 91<sup>e</sup> régiment d'infanterie, et sur la médaille duquel était gravé le nom de Ahne, vola chez Mme Huet 115 fr. aux domestiques, 300 fr. à la maîtresse de la maison et 400 fr. au sieur Cornillet.

Pendant l'occupation de la commune, M. Cornillet, la victime de ce dernier vol, a logé chez lui un officier. Après le départ de cet hôte, il a constaté la disparition d'une somme de 150 francs, qui était placée dans l'armoire de la chambre où l'Allemand avait couché. Enfin, le sieur Colas, vieillard de soixante-dix ans, fouillé dans la rue par un soldat, a été dépouillé d'une trentaine de francs.

Un des faits les plus graves qui nous aient été révélés dans le département de l'Oise a été commis près de *Marquégise*, par un officier d'un grade élevé. Deux jeunes gens de Saint-Quentin, nommés Charlet et Gabel, qui étaient partis de Paris pour retourner à leur lieu d'origine, dans le but de répondre à l'appel de leur classe, rencontrèrent en chemin deux sujets belges se rendant à Jemmapes, où ils demeuraient. Ceux-ci leur ayant offert des places dans leur voiture, les quatre hommes firent route ensemble jusqu'au village de *Ressons*, où ils furent arrêtés par une troupe allemande. Attachés, puis conduits jusque sur le territoire de *Marquégise*, ils comparurent là devant un officier supérieur qui les interrogea. En apprenant que deux d'entre eux étaient originaires de la Belgique, cet officier déclara que les Belges étaient « de sales gens », puis, sans autre explication, saisissant son revolver, il fit feu successivement sur chacun des prisonniers. Les deux Belges et le jeune Gabel, atteints à la tête, furent foudroyés. Quant à Charlet, blessé à la nuque et à l'épaule droite, il feignit d'être tué, et put, après le départ de l'assassin, se traîner à quelque distance. Avant d'être transporté à *Compiègne*, où il est mort le lendemain, le malheureux a fait à l'abbé Boulet, curé de *Marquégise*, le récit du lâche attentat dont ses compagnons et lui-même avaient été victimes.

## Aisne

Dans les communes du département de l'Aisne que nous avons pu visiter, nous avons relevé surtout des actes de pillage et de nombreux attentats contre les femmes.

A *Brumetz*, où l'occupation a duré du 3 au

10 septembre, le village a été pillé. Une maison, ainsi que le château de M. de Maleyssié, capitaine à l'état-major du 6<sup>e</sup> corps d'armée français, ont été incendiés.

A *Chierry*, le château de Varolles a été brûlé avec des torches et du pétrole. Le feu a été mis également au château de Sparre, après un pillage complet de l'édifice, où des tableaux ont été lacérés à coups de sabre et où les tapisseries ont été lacérées à coups de sabre.

A *Jaulgonne*, du 3 au 10 septembre, la garde prussienne a pillé les caves, volé du linge et causé pour 250.000 francs de dégâts. Elle a en outre brûlé une maison, sous le prétexte que le propriétaire avait tiré, alors qu'en réalité il s'était caché tout semblant dans sa cave.

Deux habitants de cette commune ont été tués. L'un, le sieur Rempennault, âgé de quatre-vingt-sept ans, a été trouvé dans les champs, frappé d'une balle; l'autre, nommé Blanchard, âgé de soixante et un ans, avait été arrêté parce que les Prussiens l'avaient vu, dans la rue, causer avec un chasseur à pied français qui, après s'être attardé dans le village, avait pu prendre la fuite à bicyclette, et échapper à une vive fusillade dirigée contre lui. Conduit dans une dépendance de *Jaulgonne*, Blanchard fut blessé d'un coup de baïonnette par un soldat, puis achevé par un officier, qui lui cassa la tête d'un coup de revolver.

Au *Charmel*, les Allemands, dès leur arrivée, se sont introduits dans les habitations, en enfonçant les portes. Ils n'ont pas laissé une bouteille de vin dans les caves, et ont pillé principalement les maisons abandonnées, enlevant le linge, l'argent, les bijoux et d'autres objets. Chez l'instituteur, ils ont pris la caisse de la mutualité scolaire, qui contenait 240 francs. Le 3 septembre, ils ont incendié, à 11 heures du soir, le château de Mme de Rougé.

A *Bezu-Saint-Germain*, le 8 septembre, deux soldats cyclistes vinrent à la ferme de ... et y passèrent une partie de la nuit, après avoir obligé les habitants à aller se coucher, avec défense, sous peine de mort, de bouger, quoi qu'ils entendissent.

Le 3 septembre, à *Crézancy*, des soldats firent sortir de chez lui le jeune Lesaint, âgé de dix-huit ans, et un officier le tua d'un coup de revolver. Un des camarades du meurtrier déclara plus tard que cet homicide avait été commis parce que Lesaint était soldat, et sur les dénégations de son interlocuteur, il ajouta: « Il était pour en faire un. » Il dit aussi que le jeune homme s'était fait tuer bêtement parce qu'il avait, dans l'intention de se sauver, éteint la chandelle qui éclairait sa chambre. Or, cette chandelle avait été non pas éteinte par le malheureux Lesaint, mais déplacée par un soldat qui avait voulu visiter la maison. L'officier, en tout cas, consentit à reconnaître que son camarade « avait tiré trop vite ».

Des forfaits aussi monstrueux se sont répétés dans un très grand nombre d'autres communes ou hameaux.

## Faits d'ordre militaire.

Le rapport énumère ensuite les faits commis en violation des droits de la guerre à l'égard des combattants: meurtre des blessés ou des prisonniers, ruses interdites par les conventions internationales, attaques contre les médecins et les brancardiers, ont été innombrables dans tous les endroits où des combats ont été engagés.

Voici quelques-uns des faits constatés:

Le soldat Dreyfus, du ... régiment d'infanterie, a également raconté au docteur Ferry le fait suivant: atteint d'une blessure, à *Somaine*, le 10 septembre, il se retirait du champ de bataille, quand il rencontra trois Allemands. Il leur dit, dans leur langue, qu'il venait d'être blessé; mais ces hommes lui répondirent que ce n'était pas une raison pour ne pas recevoir une nouvelle balle, et il en reçut une en effet, à bout portant, dans l'orbite.

A *Waubecourt*, un sergent d'infanterie et deux soldats ont été fusillés par l'ennemi, pour le motif qu'un de ces derniers avait été capturé dans le clocher du village, d'où il aurait pu échanger des signaux avec nos troupes.

Le 22 août, un détachement allemand se présenta sur le territoire de *Bonvillers* (Meurthe-et-Moselle), à la ferme de la *Petite-Rochelle*, où le propriétaire, M. Houillon, avait donné asile à des blessés français. L'officier qui le commandait ordonna à quatre de ses hommes d'aller achever neuf blessés qui étaient étendus dans la grange. Chacun de ceux-ci reçut une balle dans l'oreille. Comme la dame Houillon demandait grâce pour eux, l'officier lui enjoignit de se taire, en lui mettant le canon de son revolver sur la poitrine.

Le 25 août, M. l'abbé Denis, curé de *Réméréville*, a soigné dans la soirée le lieutenant Toussaint, sorti le premier de l'Ecole forestière au mois de juillet dernier. Tombé blessé sur le champ de bataille, ce jeune officier avait été frappé à coups de baïonnette par tous les Allemands qui étaient passés auprès de lui. Son corps était criblé de plaies, des pieds à la tête.

A l'hôpital de Nancy, nous avons vu le soldat Voyer, du ... régiment d'infanterie, qui portait encore les traces de la barbarie allemande. Grièvement blessé à la colonne vertébrale, en avant de la forêt de *Champenois*, le 24 août, et paralysé des deux jambes par suite de sa blessure, il était resté étendu sur le ventre, quand un soldat allemand l'avait brutalement retourné avec son fusil, et lui avait porté trois coups de crosse sur la tête. D'autres, en passant auprès de lui, l'avaient également frappé à coups de crosse et à coups de pied.

Enfin, l'un d'eux lui avait, d'un seul coup, fait une plaie au-dessous et à trois ou quatre centimètres de chaque oeil, à l'aide d'un instrument que la victime n'a

pas pu distinguer, mais qui, d'après l'opinion du docteur Weiss, médecin principal et professeur à la Faculté de Nancy, devait être une paire de ciseaux.

Un hussard, qui a été soigné par ce même docteur, a raconté que, s'étant fracturé la jambe en tombant de cheval, et s'étant trouvé engagé sous sa monture, il avait été assailli par des uhlans qui lui avaient volé sa montre et sa chaîne, et dont l'un, lui ayant pris sa carabine, lui en avait déchargé un coup dans l'œil.

Sept soldats français, auxquels M. Weiss a aussi donné ses soins, lui ont affirmé avoir vu les ennemis achever des blessés sur le champ de bataille. Comme ils avaient feint d'être morts pour échapper au massacre, des Allemands leur avaient porté des coups de crosse, afin de reconnaître s'ils étaient encore vivants.

Au même hôpital, un soldat allemand, atteint d'une blessure au ventre, a confié à M. le docteur Rohmer qu'elle lui avait été faite d'un coup de revolver par son officier parce qu'il avait refusé d'achever un blessé français. Enfin, un autre Allemand, porteur d'une plaie au dos, produite par un coup de feu tiré à bout portant, a déclaré au docteur Weiss que, pour obéir à l'ordre d'un officier, un soldat avait tiré sur lui, afin de le punir d'avoir transporté dans un village situé à proximité du champ de bataille plusieurs blessés de notre armée.

Le 25 août, à *Einvaux*, des Allemands ont ouvert le feu à 300 mètres sur le docteur Millet, médecin-major au ... régiment colonial, au moment où, aidé de deux brancardiers, il faisait un pansement à un homme couché sur une civière. Comme il leur présentait le côté gauche, ils voyaient parfaitement son brassard. Ils ne pouvaient d'ailleurs se méprendre sur la nature de la besogne à laquelle les trois hommes étaient occupés.

Le même jour, le capitaine Penraud, du même régiment, ayant remarqué que les soldats d'une section prise pour objectif par ses mitrailleuses, portaient des pantalons rouges, a donné l'ordre de cesser le feu. Immédiatement, cette section a tiré sur lui et sur ses hommes. Elle était composée d'Allemands déguisés.

Paris, 17 décembre 1914.

G. PAVELLE, président.  
ARMAND MOLLARD.  
G. MARINGER.  
PAILLON, rapporteur.

## "Bravo, Bruno! L'Italie te vengera!"

Les adieux du général Garibaldi à son fils

ROME, 6 janvier (*Dépêche Havas*). — Au cimetière, où il a été accompagné par une foule considérable, le cercueil de Bruno Garibaldi a été descendu du cobillard par les vétérans de *Drisco*, de *Visegrad* et de *Domokos*, qui le placèrent dans un caveau provisoire.

D'une voix entrecoupée par les sanglots, le général Ricciotti Garibaldi a prononcé alors les paroles suivantes:

Adieu, mon enfant! Tandis que ta mère te donne son dernier baiser, moi, ton père, au nom aussi de ton aïeul, je te dis: Bravo, Bruno! Tu as fait ton devoir; mais bientôt, j'en suis sûr, l'Italie te vengera!

## Les Liégeois attendent et espèrent

Ils crient: « Vive la France! » au passage des blessés.

(GENÈVE, 6 janvier (*De notre correspondant particulier*). — On écrit de Liège que la vie est tranquille et que les Allemands laissent la paix aux habitants. Ceux-ci craignent seulement que les Allemands ne se vengent lorsqu'ils devront partir. « Nous ne savons pas, poursuit le correspondant, si les vivres nous arriveront longtemps encore. Pour le moment ce n'est pas la famine. »

Au surplus, les Allemands craignent eux-mêmes notre population bien qu'on lui ait enlevé toutes espèces d'armes. Mais le ressentiment est profond. Récemment, pour impressionner les Liégeois, on avait imaginé de faire promener des blessés français dans la ville, escortés par des hommes du *landsturm*. Ce fut d'abord un silence glacial. Puis, soudain, retentit une immense clameur, provenant de toute la foule, de toutes les maisons, comme si un mot d'ordre avait été donné: « Vive la France! » Il fallut vite emmener les blessés qui remerciaient, très émus.

Ce simple trait nous révèle l'état des esprits.

## La "Journée du 75"

Afin de donner plus de développement à son œuvre du « Soldat au front » et lui créer des ressources nouvelles, le *Touring Club de France* a demandé aux pouvoirs publics et obtenu l'autorisation d'organiser une journée patriotique dite « la Journée du 75 », au cours de laquelle un petit insigne représentant notre glorieux canon sera distribué dans toute la France.

Cette manifestation a été placée sous le haut patronage de M. le président de la République et la présidence d'honneur de M. Antonin Dubost, président du Sénat, Deschanel, président de la Chambre des députés, et Viviani, président du Conseil.

Dans le comité de patronage ont pris place les ministres de la Guerre, de la Marine et de l'Intérieur, les présidents du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris, les préfets de la Seine et de police.

La date de « la Journée du 75 » est fixée au dimanche 7 février.

# Un maréchal des Lettres

Dans les beaux articles tout échauffés de patriotisme des maîtres de notre Littérature et de notre Histoire, un nom a été oublié. Il faut réparer cette injustice et rallumer sur la tombe de Paul de Saint-Victor, l'auteur de *Barbares et Bandits*, la lampe que l'oubli a éteinte.

Ce puissant pamphlétaire, cet écrivain, l'un des plus nobles et des plus purs de notre armée littéraire, a écrit contre l'Allemagne des pages d'une grandeur, d'une profondeur et d'une résignation qui devraient revoir le jour. Elles datent de 1870 ; on dirait qu'elles sont d'hier.

Il faudrait tout ce journal pour reproduire l'ouvrage. Je prends au hasard dans ses vingt-neuf chapitres.

Quelle réponse aux intellectuels allemands ! La voix de Paul de Saint-Victor a précédé la superbe protestation de l'Académie des Sciences du 4 novembre.

« C'est à croire qu'on rêve quand on les entend nous traiter de *race inférieure*. Et qu'est-ce donc que cette Allemagne si superbe aujourd'hui et si magistrale ? Une race à peine déclassée de la barbarie, la dernière venue de l'Europe au monde de la civilisation. Elle végétait encore dans les fougues et dans les ténèbres quand la France avait produit Montaigne et Rabelais, les grands poètes et les admirables conteurs du seizième siècle, et partagé la gloire de la Renaissance avec l'Italie. Au dix-septième siècle, sa littérature se fait la vassale servile et humiliée de la France. Le siècle de Louis XIV, que ses eunuches affectent de dédaigner avec insolence, elle en porta gauchement sa perruque sous son bonnet carré de docteur, déformant sa langue pour la calquer sur la nôtre. Au dix-huitième siècle, cette Prusse qui prétend nous envoyer à l'école se met à celle de nos philosophes. Ils viennent la civiliser et l'instruire. C'est à la flamme de Voltaire que s'est réchauffé ce serpent.

...Du roi de Prusse, l'Allemagne a fait son homme d'affaires et son chef de bande. Son idéalisme a pris le mot d'ordre du capitalisme qui règne à Berlin. Le même phénomène historique qui entraîna toutes les hordes tudesques autour d'Attila rallie toutes les populations de l'Allemagne autour de la Prusse. Elle se les est assimilées en les absorbant. Mais la France s'obstinait toujours à ne voir l'Allemagne qu'à travers le mirage de ses mélodies et de ses légendes. Les cris de haine de ses gallophobes nous arrivaient modulés par ses musiciens en soupirs d'amour, les bocages de ses idylles nous masquaient les casernes... Ce qu'il y avait de comique dans le quiproquo, c'était le dépit de ce peuple indigné d'être pris au mot de ses poètes, sentimental sans le savoir et idéal malgré lui. Sa renommée d'ingénuité l'exaspérait jusqu'à la fureur. Cet antre rugissait de colère d'être pris pour une bergère. Dans la guerre atroce que les Allemands nous font aujourd'hui, il y a la rage des renégats du rêve et des apostolats de l'idée.

...Comme les barbares voulaient détruire Rome, l'extermination de la France est le but avoué des Prussiens. Ils la décrètent ; ils la proclament. Leurs invectives pédantesques commentent le fracas de leur artillerie. L'un souhaite que « la famille gallo-romaine soit anéantie » ; l'autre proclame « qu'une race supérieure comme la race allemande a le droit de détruire et de remplacer une race inférieure ! »

...L'idéal de la Prusse, c'est l'Etat ; elle n'en a point d'autre. Et, par ce mot, n'entend point la patrie, dans le sens héroïque et tendre que les autres nations attachent à ce mot sacré. L'Etat prussien n'a ni cœur, ni âme ; il ne croit pas devoir à ses sujets le bonheur. La corvée constante, le service passif, l'effort assidu qu'il exige d'eux sans relâche n'a d'autre compensation que son accroissement. C'est une idole de fer montée comme une machine pour broyer et pour dévorer. Chaque individu s'y adapte comme un rouage et n'a d'autre fonction que d'obéir au moteur. De la civilisation il n'a pris que les ressorts et les armes, la bureaucratie et la police, l'administration et les sciences exactes. Derrière cette façade hérissée comme un arsenal, le moyen âge est resté campé. Cette Prusse, qui se pose en modèle des nations modernes, est le conservatoire de toutes les idées arriérées de l'Europe, le musée des antiquaires de la politique. La féodalité s'y roidit dans sa vieille armure, l'esprit de caste y sévit dans toute sa rigueur, sa jurisprudence y radote encore le jargon carolingien. Sous sa couronne luisant neuf, le spectre du passé ricane et menace. La civilisation prussienne est un sépulchre blanchi.

...On a pu voir avant la guerre l'ange blond de l'Allemagne parcourir nos rues et nos boulevards. Qui se serait défié de ce visiteur ingénu ? Une casquette d'étudiant ceignait son front candide, des lunettes d'or voilaient ses yeux bleus comme le ciel et affaiblis par l'étude. En surveillant de près, pourtant, cet être angélique, on l'aurait vu de temps en temps tirer un calepin de dessous ses ailes, prendre des notes, inscrire des adresses, tracer des angles suspects et des carrés équivoques, lorsque son essor aérien le portait vers nos forts... Rehberg écrivait déjà, au commencement du dix-neuvième siècle : « La Prusse n'est pas un pays qui a une armée, c'est une armée qui a son pays ».

Si l'esprit français ne venait y mettre l'ordre et

la clarté, l'Allemagne resterait à l'état de fatras et de barathrum. « On trouve de l'or dans le sable, a dit Goethe, on n'y trouve jamais de vases ciselés ». C'est l'emblème frappant de la science allemande. L'or brut s'y trouve en abondance ; mais, pour qu'il entre dans la circulation générale, il faut qu'une main française le modèle et le dégrossisse... La France est une lumière ; on ne tue pas la lumière. Il n'y a que les Barbares pour croire que l'éclipse dévore le soleil.

Si l'armée a eu et va avoir ses maréchaux, la littérature possède aussi les siens. Le bâton de Paul de Saint-Victor était un épéon dont il crevait la poitrine de l'ennemi.

MAURICE VAUCAIRE.

## BLOC-NOTES

### INFORMATIONS

— Au *Fishing Club de France*. La plupart des membres du conseil d'administration du F.C.F. étant mobilisés, l'avis individuel a dû être demandé par le président concernant la situation des étrangers dans le club. Les membres du conseil ont tous été d'avis de libérer le F.C.F. de toute attache avec les adhérents appartenant aux nationalités des pays en guerre avec la France. Les formalités d'exclusion seront remplies dès la cessation des hostilités, à la première réunion du conseil d'administration du F.C.F.

### NAISSANCES

— Mme Guy Lavaut, née Viécl-Griffin, a mis au monde un fils qui a reçu le prénom de Bernard.  
— Mme Louis Raux-Béal de Raimbes a donné le jour à une fille.  
— La vicomtesse Bernard de Varax vient de mettre au monde une fille qui a reçu le nom de Marie-Thérèse.  
— Mme Patrice Chambert, femme du capitaine du corps expéditionnaire franco-anglais au Cameroun, est mère, à Versailles, d'une fille qui a reçu le prénom de Suzanne.  
— Mme Michaux, femme du général d'artillerie Michaux, a donné le jour à un fils, qui a reçu le prénom de Jean.

### NECROLOGIE

Nous apprenons la mort :  
Du docteur Eugène Suchard, ancien professeur suppléant au Collège de France, décédé avant-hier, à Paris, à l'âge de soixante-deux ans. Le défunt était originaire de Mulhouse (Haut-Rhin) ;  
De M. Narcisse Leven, avocat à la Cour d'appel, ancien secrétaire général du gouvernement de la Défense nationale en 1870, ancien vice-président du Conseil municipal de Paris, ancien membre du Conseil général de la Seine, décédé le 5 courant, âgé de quatre-vingt-un ans. Il laisse une veuve, deux fils : M. Georges Leven, capitaine d'artillerie ; M. Maurice Leven, avocat à la Cour d'appel, et une fille, Mme Albert Wahl, femme du professeur à la Faculté de droit de Paris. Ses obsèques auront lieu demain vendredi, à 2 heures 1/4, 9, rue d'Annam ;  
De notre confrère canadien français l'honorable Trefflé Berthiaume, conseiller législatif, directeur de la *Presse* de Montréal, décédé à l'âge de soixante-sept ans ;  
De Mme Charles Becker, de Nancy, décédée à Niort le 15 décembre, à l'âge de soixante-dix-sept ans ;  
De Mlle Marie Deltel, fille du sous-intendant militaire de Nice ;  
De Mme Gaucher-Piola, décédée en son château de Maynard-Condât, près Libourne ;  
De M. Edouard Lenormand, capitaine de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur. Il avait épousé Mlle Crésy ;  
De M. Alexandre Gorgey, chimiste, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Bourges le 4 janvier, dans sa quatre-vingt-deuxième année ;  
De M. Auguste Rousseau, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, décédé le 1<sup>er</sup> janvier, à l'âge de soixante-trois ans, au château de Treez, près Lezroux (Indre) ;

## Morts au champ d'honneur

Le général Raymond, de l'infanterie coloniale, commandant le 4<sup>e</sup> régiment d'armes à Toulon, promu général à la victoire de la Marne, tombé à l'âge de cinquante-quatre ans.  
Le commandant Olyse Lermeyeur, du 53<sup>e</sup> d'infanterie.  
Les capitaines : Pierre Randavel, du 117<sup>e</sup> d'infanterie territoriale ; Fouquet, du 67<sup>e</sup> d'infanterie ; Henri Fournier, du 38<sup>e</sup> d'artillerie ; René de Maillard, du 116<sup>e</sup> d'infanterie.  
Les lieutenants : Paul Feuillat, attaché à la grande chancellerie de la Légion d'honneur, du 356<sup>e</sup> d'infanterie, tué le 22 septembre en portant dans une direction très dangereuse un ordre de son commandant ; Robert Bazire, du 29<sup>e</sup> bat. de chasseurs à pied, neveu du général Pau, tombé à l'ennemi le 10 septembre, âgé de vingt et un ans ; Lévy-Fleur ; Georges Lévy, du 44<sup>e</sup> d'artillerie ; André Meyer, du 21<sup>e</sup> bat. de chasseurs à pied.  
Les sous-lieutenants : Pierre Le Doaré, du 2<sup>e</sup> d'infanterie coloniale ; Georges Lévi-Franckel, médecin auxiliaire ; Emmanuel du Masjambost, du 147<sup>e</sup> d'infanterie ; Daniel Eprinchard, du 20<sup>e</sup> d'artillerie ; Augustin Chauvel, du 40<sup>e</sup> d'infanterie ; Henri-Maurice Lassus, du 103<sup>e</sup> d'infanterie.  
Les sergents : André Pelletier, ram Elnayan, du 294<sup>e</sup> d'infanterie ; Paul Cornu, fourrier de réserve-bibliothécaire de l'Union des Arts décoratifs ; Albert Théodore, du 46<sup>e</sup> d'infanterie ; Pierre Rosenfeld, du 49<sup>e</sup> d'infanterie ; Henri Michelot, du 292<sup>e</sup> d'infanterie ; Antony, collaborateur de l'*Intransigeant*.  
Les soldats : François Bessière, du 149<sup>e</sup> d'infanterie, ingénieur-architecte à Epinal, tué d'un éclat d'obus en septembre ; Henri Peyssonnié, du 77<sup>e</sup> d'infanterie ; Robert Grubben.

## Communiqués

La Ligue française pour la défense des Droits de l'homme et du citoyen (1, rue Jacob) a entrepris de réunir sur les violations des Droits de l'homme par les armées ennemies des dépositions aussi précises que possible.  
Les « Marsouins », Société de secours mutuels des anciens militaires de l'infanterie de marine et coloniale se réuniront en assemblée mensuelle, dimanche 10 janvier, 8, rue Beaurepaire, à 3 heures.  
La French Relief Fund, fondée à Londres par l'initiative de M. James Hargreaves Dickinson, vient d'envoyer à l'Œuvre du Secours national d'importantes collectes.  
L'Union des Associations amicales des Anciens Elèves des écoles municipales supérieures de Paris (Turgot, Colbert, Lavoisier, J.-B. Say, Arago), demande qu'on lui envoie tous renseignements concernant ses membres.  
Le ministre de la Guerre vient de faire savoir à la Ligue des Droits de l'homme que, afin d'éviter toute possibilité d'abus en ce qui concerne l'envoi des hommes au front, les ordres les plus minutieux ont été donnés pour l'établissement de listes réglant les tours de départ d'une manière qui ne laisse aucune place à l'arbitraire.  
Le Comité du groupement des réfugiés meusiens (41, faubourg Montmartre) a créé un organe hebdomadaire à l'usage des 75.000 évacués du département de la Meuse.  
Pour que nos soldats puissent lire, s'adresser à l'Œuvre des Bibliothèques, de Mme Bastide de Lude, 73, rue Notre-Dame-des-Champs ; les dons en nature et en argent sont reçus avec reconnaissance.

## LES SPORTS

### Comités d'Éducation physique

Hier jeudi, une quarantaine de jeunes gens se sont retrouvés à La Boule, au Collège d'Athlètes, et ils ont rempli avec entrain le programme de la journée. Le signal du départ pour le cross-country (5.500 mètres) a été donné à 10 h. 30, et voici le classement à l'arrivée : MM. Wertheimer, 20'04" ; Cubaynes, 23'12" ; Fournier (Antoine), 23'24" ; Veluard, 23'36" ; Coville, 25'55" ; Fournier (Pierre), 26'5" ; Lemège, 27'40" ; Janet, 29'37" ; Colonna, 30'17", etc.

L'après-midi, après les exercices d'assouplissements et les différentes courses et sauts d'obstacles, un football très animé a terminé la journée.

Dimanche prochain, comme d'habitude, départ du cross-country à 10 h. 30, le matin, et, l'après-midi, exercices physiques à partir de 1 h. 30.

Cours de demain samedi. — *Matin*. — De 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2, Athletic Boxing Hall, 28, rue Vanouanne, Paris (14<sup>e</sup>) : culture physique.

*Après-midi*. — De 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, terrain de Sport, rue Lalontaine, à Saint-Ouen : culture physique ; — De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, salle de la société La Sentinelle, 36, rue La Condamine, Paris (17<sup>e</sup>) : éducation physique ; — De 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, salle d'armes et de culture physique A. Laurent, 35, rue des Martyrs, Paris (9<sup>e</sup>) ; — De 2 heures à 4 heures, Institut du docteur Boisieux, 11, rue de Maie, Paris (11<sup>e</sup>) : éducation respiratoire (pour 30 élèves seulement) ; — De 2 h. 1/2 à 4 heures, salle de culture physique Zurcher, 10, rue Théry, Paris (16<sup>e</sup>) (pour 20 élèves seulement) ; — De 6 h. 1/4 à 7 h. 1/4, Institut d'Éducation physique, 60, rue Monge, Paris (5<sup>e</sup>) (pour 8 élèves seulement).

*Soir*. — De 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2, Institut Médical, 34, rue du Colisée, Paris (8<sup>e</sup>). (Pour la classe 1914 d'abord ; cette salle ne peut recevoir plus de 40 élèves déjà inscrits. Nous signalerons les vacances.) ; — De 8 heures à 9 heures, Gymnase Fouard, 15, avenue du Parc, à Sceaux : culture physique ; — De 9 heures à 10 h. 1/2, salle Deriaz, 23, rue des Boulets, Paris (11<sup>e</sup>) : lutte, poids, culture physique ; — De 8 heures à 10 heures, salle Cotis, 63, rue Meslay, Paris (3<sup>e</sup>) : séance de tir.

### Région de Bordeaux

Le Comité régional de l'Éducation Physique créé à Bordeaux est définitivement constitué ainsi qu'il suit :

Président : M. le recteur Thamin, recteur de l'Académie de Bordeaux ; membres du bureau : MM. de Carayon-Latour, Ch. Cazalet, le docteur Ferré, le docteur Caron, le docteur Gilbert-Lasserre, Ed. Giotin, D. Guesnier, A. Le Vavasseur, A. de Luze, J. de Pontaud, le docteur Rocher, l'inspecteur Rodgès ; P. Rousseau, Sauvage-Jourdan ; secrétaire général : M. J.-M. Lurbe ; membres du comité : MM. les présidents des Sociétés d'Éducation Physique, de préparation militaire, de gymnastique, d'éclaireurs, d'escrime, de natation, d'athlétisme, de sports, etc., du ressort de l'Académie de Bordeaux.

En exécution des décisions prises, le Comité assurera la préparation physique des jeunes gens, grâce à la collaboration et à l'union établie entre toutes les unions, les fédérations et les sociétés de la région.

Les différents groupements réaliseront chacun dans la mesure de ses moyens l'organisation de cours spéciaux sur des terrains ou des locaux qui seront ultérieurement désignés.

Nous publierons sous peu le détail des séances qui seront données et auxquelles sont conviés les jeunes gens qui n'appartenant pas aux sociétés organisatrices seront néanmoins gracieusement accueillis par elles, durant toute la période des hostilités.

### A L'U. S. F. S. A.

Le rugby chez les scolaires. — *Autorisations individuelles*. — Vu l'article 125 des règlements généraux, et avec l'agrément des chefs de l'établissement, la commission autorise pour cette année scolaire seulement, sans préjudice de ces décisions pour la saison prochaine, MM. Boe, Estraband, de Combarry, Bonnave, Guénet, Jenore, Loury, Baudouin, Schmidt, Dubrat, élèves de l'École commerciale de l'avenue de la République, à jouer sous les couleurs de l'École des Hautes Études Commerciales. Elle autorise également M. René Desvonges, élève particulier de M. Romanet, à jouer pour le lycée Condorcet.

Calendrier des matches à jouer le 7 janvier 1915. — *Groupe I*. — Hoche contre Janson, à Glatigny (commissaire : M. Berson) ; Henri IV contre Bréguet, à La Faisanderie (commissaire : M. Picard).

*Groupe II*. — Condorcet contre Travaux Publics, à Argenteuil ; Buffon contre Hautes Études Commerciales, à Colombes (commissaire : M. Mantout).

*Équipes secondes*. — Henri IV contre Buffon, Forfait de Buffon.

Coupe Nationale de Cross Country (Scolaires). — Dimanche prochain 90 janvier, épreuve de cross country réservée aux scolaires sur le parcours Saint-Cloud-étang de Fausse-Repose et retour, c'est-à-dire une distance d'environ 5 kilomètres. Cette épreuve, dont le classement sera individuel et par club, comptera pour la Coupe Nationale Scolaire de Cross Country. Le départ aura lieu de la maison Dumas, à 9 heures 1/2 très précises. Le parcours empruntera l'itinéraire suivant : les 24 Jets, la Grande Gerbe, l'allée Serpentine, l'Étoile de Chasse, la route de Versailles par Ville-d'Avray jusqu'à l'étang de Fausse-Repose, ou un contrôle sera établi. Le retour s'effectuera par le même chemin.

Des prix consistant en médailles seront remis immédiatement après la course aux trois premiers de cette épreuve.

Championnat de Paris de Cross Country. — La commission d'athlétisme a décidé que le Championnat de Paris, épreuve réservée aux scolaires, serait courue le dimanche 28 février sur le parcours des années précédentes. Départ et arrivée à Saint-Cloud. Le départ de cette épreuve, qui se disputera le matin, aura lieu à 10 heures précises. Le parcours est de 10 kilomètres environ. Les engagements pour le Championnat de Paris sont ouverts dès maintenant au secrétariat de l'Union, 3, rue Rossini.

### AUTOMOBILE

La lettre W et la préfecture de police. — Les constructeurs d'automobiles habitant soit Paris, soit la Seine, s'ils veulent circuler pour procéder aux essais de leurs châssis en bénéficiant de la lettre W, obtiendront facilement un permis de huit ou quinze jours pour des essais à effectuer en Seine ou Seine-et-Oise.

Si un constructeur désire faire essayer une voiture à un acheteur éventuel, il lui est possible d'obtenir un permis de vingt-quatre heures ou même de quarante-huit heures pour l'essai réclamé par le client.

## Les espions allemands se faufilent partout

On nous communique les lignes suivantes extraites d'une lettre adressée récemment à ses parents, à E., par notre compatriote, le R. P. Marie-Claude B., oblat de Saint-François de Sales, professeur à Walmer, près Douvres (Angleterre) :

Vous avez dû entendre parler des espions allemands, de leur habileté, de leur audace. Leur surveillance active, sans cesse en éveil, s'étendait sur le monde entier. Aujourd'hui encore, on en prend à chaque instant en Angleterre, où un bateau ne peut quitter la côte sans qu'immédiatement la marine allemande en soit avertie.

Parmi les blessés belges en traitement à l'hôpital naval de Deal (Kent), j'en avais remarqué un fort intelligent — un sergent — qui, son pansement terminé, s'occupait à dessiner et dont les dessins marquaient une certaine originalité. Il se montrait fort serviable envers ses camarades. En quittant l'hôpital, il fut dirigé sur Folkestone où se trouvent beaucoup de Belges convalescents. Quelle ne fut pas ma surprise de le retrouver, quelque temps après, la moustache rasée, dans une maison particulière des environs de Deal transformée en infirmerie. Il avait, me dit-il, fait une chute au skating ring de Folkestone, et, depuis, crachait le sang. Il me semblait fort attristé et non sans raison.

Son vieux père, sa femme et ses trois enfants avaient été fusillés par les Allemands. C'est ce que lui apprenait une lettre qu'il venait de recevoir d'un de ses amis, docteur à Liège. Aussi se trouvait-il dans un état d'extraordinaire surexcitation, ne parlant que de massacrer tous les Allemands qui lui tomberaient sous la main quand il pourrait rentrer en Belgique.

Appuyé par le récit de ses malheurs, comme l'avaient été beaucoup de visiteurs de la maison, je l'exhortai de mon mieux à la patience, à prendre courage et à avoir confiance en Dieu. Je le quittai en lui laissant une petite provision de cigarettes, et en songeant tristement à mes deux frères Pierre et Jacques partis pour le front et dont nous sommes depuis si longtemps sans nouvelles...

Moins d'une semaine après, je suis accosté par un M. Reynolds, employé dans l'infirmerie en question :  
— Vous savez, Père, votre pauvre blessé belge, le dessinateur, qui avait eu tant de malheurs, et auquel vous vous intéressiez ?...

— Eh bien ?  
— Mais c'est toute une histoire !  
— Quoi donc ?  
— Des soldats belges sont venus le prendre, il y a trois jours, et l'ont conduit à Calais.

— Comment, dans son état ?  
— Parfaitement. On l'a confronté, là-bas, avec un autre soldat belge dont il avait pris le nom et s'était approprié l'histoire tout simplement. Convaincu d'être un espion allemand, et des plus dangereux, il a été fusillé séance tenante.

## TRIBUNAUX

**Entre patron et employés.** — Dans les premiers jours du mois d'août, le directeur d'une maison de nouveautés des grands boulevards prévenait son personnel qu'il ne pouvait pas continuer l'exploitation de son commerce, à moins que les employés n'acceptassent d'autres conditions de paiement.

Il leur proposa donc 20 0/0 sur le chiffre des affaires à distribuer entre eux, au prorata de leurs appointements, jusqu'à la reprise normale des affaires.

Les employés acceptèrent. Mais, quelques semaines plus tard, estimant que les affaires avaient repris, ils réclamèrent le retour à l'ancien état de choses.

Le patron répondit que si le travail produit était le même, la vente ne l'était pas.

Le conflit fut porté, le 6 novembre, devant le conseil des prud'hommes, qui donna gain de cause aux employés.

Hier, sur appel, la septième chambre de la Cour infirma le premier jugement et débouta les employés : « Attendu, dit ce jugement d'appel, que l'expression « reprise normale des affaires » n'a pas le sens de reprise normale du travail de l'ouvrier, mais bien de reprise du chiffre des ventes, seule base possible du partage au prorata. »

**Confirmation de peine.** — La chambre des appels correctionnels a confirmé, hier, la peine de trois ans de prison prononcée, il y a quelques jours, par la dixième chambre correctionnelle, contre le nommé Guillaume Le Vaillant, prêtre excommunié, qui, sous prétexte de faire des obsèques convenables aux soldats morts pour la patrie, recueillait des souscriptions dont il gardait le montant.

**Exploit d'apaches.** — Le 3 octobre dernier, dans un débit de vins de la rue de Bercy, une vive discussion éclatait entre le soldat Rodhe, en congé de convalescence, qu'accompagnait son ami Damian, et plusieurs consommateurs.

A un moment donné, Rodhe porta un violent coup de pied à un tailleur de pierre nommé Millet, le blessant grièvement. Des agents, qui intervinrent, furent reçus à coups de poing par les deux énergumènes qui furent enfin maîtrisés et conduits au poste de police.

Ils comparaissaient hier devant le deuxième conseil de guerre, sous l'inculpation de coups et blessures.

Vu leurs antécédents déplorables, Rodhe et Damian ont été condamnés chacun à cinq ans de prison.

## CARNET DE LA SOLIDARITÉ

### Les envois de nos lecteurs

Nous avons reçu 15 francs de M. E. Coillon, sergent au 4<sup>e</sup> colonial, pour les réfugiés belges.

Un paquet de lainage de Mme P., rue des Bernardins.

## Lord Kitchener expose la situation à la Chambre des Lords

Lord Kitchener, ministre de la Guerre de Grande-Bretagne, vient de donner à la Chambre des Lords un très clair résumé sur les progrès de la guerre.

Les opérations pour quelque temps, cependant, se réduisirent à une guerre de siège et toutes les inventions connues à ce jour pour jeter des bombes et des grenades dans les tranchées ont été utilisées sans désemparer.

Nos troupes ont été soumises aux difficultés inséparables d'une campagne d'hiver; mais, par le système des relèves, le rude effort donné par nos hommes dans les tranchées a été réduit autant que possible.

Nos soldats ont fait preuve d'enthousiasme constant et de ressources qui augmentent leur crédit.

### L'affaire de Givenchy

Quoiqu'il y ait eu une série continue d'opérations de tranchées, le seul engagement important entre les forces britanniques et les Allemands eut lieu le 20 décembre, lorsque les tranchées occupées par les troupes indiennes furent attaquées violemment, à Givenchy.

Les Indiens, sur une certaine étendue, furent surpris, et quelques-uns de leurs tranchées furent occupées, mais pour être reprises le jour suivant, le premier corps d'armée, qui avait été tenu en réserve, infligeant des pertes considérables à l'ennemi.

La ligne ainsi rétablie, a, depuis, été entièrement maintenue, et les unités de l'Inde ont profité d'une période de relève hors des tranchées.

### Les enrôlements continuent

Lord Kitchener dit ensuite que les enrôlements volontaires continuent d'une façon satisfaisante.

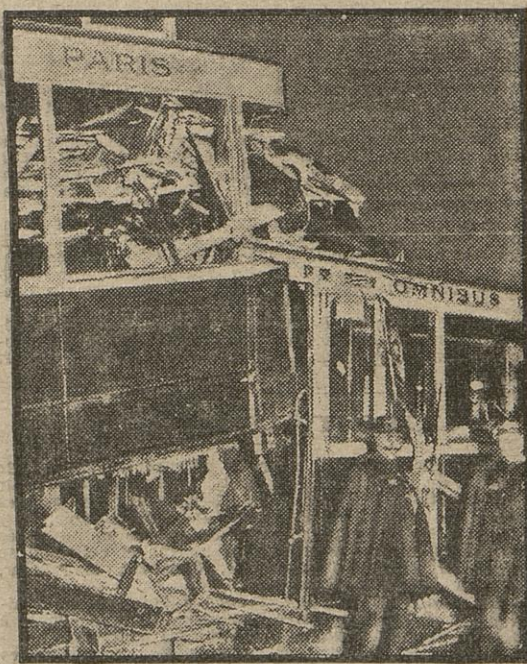
D'autre part, le comité parlementaire en faveur du recrutement a reçu 218,000 réponses favorables aux circulaires qu'il a lancées dans la campagne; il commence, maintenant, à lancer des circulaires dans les grands centres.

Au début de la guerre, ajoute lord Kitchener, nous éprouvions des difficultés, de l'anxiété même, au sujet des cadres; nous avons pu cependant pourvoir le corps expéditionnaire de tous les officiers dont il avait besoin. Nous avons maintenant un excédent considérable d'officiers disponibles. Depuis le début de la guerre, nous avons nommé 29,100 officiers pour l'armée; progressivement, nous sommes parvenus à surmonter les difficultés relatives à l'approvisionnement et à l'équipement de nos nouvelles troupes.

## Tamponnement de tramways rue des Pyrénées

Dans l'après-midi d'hier, à 3 heures, un grave accident s'est produit rue des Pyrénées, en face du numéro 158.

Deux tramways de la ligne Cours de Vincennes-Saint-Augustin se sont rencontrés et télescopés. Par suite du



APRÈS LA COLLISION

manque de courant, l'un des véhicules était subitement revenu en arrière sur l'autre, qui se trouvait en station et un arrêt.

Le choc fut d'une violence extrême et l'une des voitures entièrement brisée.

On accourut de toutes parts aux cris des voyageurs, dont un grand nombre étaient plus ou moins grièvement blessés ou contusionnés. Après avoir reçu les premiers soins dans les pharmacies voisines, quelques-uns d'entre eux ont dû être transportés à l'hôpital Tenon.

## La chasse aux maisons allemandes

Les maisons suivantes allemandes ou austro-hongroises ont été placées sous séquestre par ordonnances de M. le président Monier, en date d'avant-hier et d'hier :

Bagehorst, 223, rue de Bercy (M. Tardy, rec. des domaines); Eckert, 43, rue Lamarck (M. Legendre, insp. de l'enreg.); Feijer, 313, rue de Vaugirard (M. Robin, insp. de l'enreg.); Fischer, agent de publicité, 76, rue saint-Lazare (M. Gaud, insp. de l'enreg.); Goldberg, plâtrasier, 83, faubourg Saint-Denis (M. Veyrieras, insp. de l'enreg.); Haumann, représentant de commerce, 9, rue Dampierre (M. Marquet); Hildebrandt, 28, rue de l'Argonne (M. Marquet); Kress, 45, rue Lamarck (M. Legendre, insp. de l'enreg.); Kahn (Jules), représentant en bonneterie (M. Gastbled, rec. de l'enreg.); Leitner, 6, rue d'Armaillé (M. Béguin, insp. de l'enreg.); Lembruck, 127, av. du Maine (M. Giraudias); Lester, 17, rue Sainte-Apolline (M. Tardy, rec. des dom.); Mamen, articles de bazar, 80, boul. Magenta (M. Bacon, rec. de l'enreg.); Richter, hôtelier, 52, boul. de Latour-Maubourg (M. Wilmoth); Schütz, 64, rue Rochecouart (M. Vausenat, insp. de l'enreg.); Schulz, 7, rue Campagne-rémière (M. Audy, cons. des hypoth.); Simmer, 203, rue Lafayette (M. Rigou, insp. de l'enreg.); Strauss, diamants, .., rue Le-Pelletier, et 75, rue de Chailot (M. Dussau, insp. des dom.).

« Adler », machines à coudre, 1, boulevard Poissonnière (M. Legendre, insp. de l'enreg.); Auspitz (Max), fourreur, 374, rue Saint-Honoré (M. Wilmoth); Mme Auspitz, 350, rue Saint-Honoré (M. Wilmoth); Alins, fourreur, 7, rue Gay-Lussac (M. Corneil, insp. de l'enreg.); Antalick, fourreur, 16, rue Etienne-Marcel (M. Letourneur, insp. de l'enreg.); Bassauer, tailleur pour dames (M. Dreuilh, insp. de l'enreg.); Brunner et Cie, fabrique de poudre de bronze, 43, rue Fénélon (M. Desbleumortiers); « Dresdner Bank » (M. Guilmand); Davids, 50, boul. Beaumarchais (M. Facon); Falk, personnellement et ses intérêts dans la société « la Platinographe », 48, rue d'Alsia (M. Raynaud); Ferne, représentant en bijouterie, 19, rue Réaumur (M. Lebrun, huissier); Franke, hôtel meublé, 3 bis, impasse Saint-Jean (M. Bertrand, insp. des dom.); Goldscheider (Arthur), éditeur d'art, 45, rue de Paradis (M. Gatté); Goldstrum, tailleur, 77, boul. Malesherbes (M. Béguin, insp. de l'enreg.); Grab et Cramer, négociants en verreries, 64, rue d'Hauteville (M. Costes, insp. de l'enreg.); Grau, dit Willy, représentant en tissus, 11, rue de Mulhouse (M. Ducreux, insp. de l'enreg.); Grunebaum, perles et diamants, 5, rue Bourdaloue (M. Besse, insp. de l'enreg.); Haas, lingerie, 8, rue Renoult (M. Giraudias, rec. de l'enreg.); Halm, commissionnaire en marchandises, 32, rue Le-Pelletier (M. Ducreux, insp. de l'enreg.); Hansen, « Photo Moderne », 5, boul. Montmartre (M. Tardy, rec. des dom.); Hertz, commissionnaire en marchandises, 144, faubourg Poissonnière (M. Tardy); Herzog, représentant de commerce, 13, rue d'Enghien (M. Legendre, insp. de l'enreg.); Hirsch, draperies et linages, 45, passage de l'Industrie (M. Pallier, insp. enreg.); Mme Hogès, 166, av. Parmentier (M. Coursaget, huissier); Jung, commissionnaire en marchandises, 11, rue d'Abbeville (M. Poidevin, insp. de l'enreg.); Klepetar, cartes postales, 17, rue de l'Aqueduc (M. Armand); Kalmanovitz, fourreur, 43, rue d'Aboukir (M. Gastbled, rec. de l'enreg.); Lévi, 20, boul. Montmartre (M. Nion, huissier); Lomprecht, représentant de commerce, 61, rue Tiquetonne (M. Nicolle, insp. de l'enreg.); Lind, coiffeur, 61, rue de Seine (M. Evain, rec. de l'enreg.); Margenroth, administrateur de la société « le Téléphone privé », 4, boul. Inckermann, à Neuilly (M. Morin); Romer, 77, rue Mouton-Duvernet (M. Lades, insp. des dom.); Reh, graveur, 166, av. Parmentier, et 13, rue Alibert (M. Nion, huissier); Reich, porcelaines et cristaux, 26, rue d'Hauteville, et 103, rue de la Chapelle (M. Nion); Schuler et Buchof, fourreurs, 76, rue de Richelieu; Weiss, photographe, 14, boul. de Stains, à Aubervilliers (M. Desfougères, rec. des dom.).

D'autre part, M. Floy a été nommé séquestre d'un stock de farine, en dépôt chez M. Altschul, 127, rue du Faubourg-Poissonnière; M. Levieux, séquestre des marchandises allemandes détenues par M. Deutsch, 10, rue Vieille-du-Temple, et M. Gatté, séquestre d'un stock de marchandises appartenant à la manufacture royale de Bavière, détenu par M. Rouard, 34, avenue de l'Opéra. Par ordonnance du 4 janvier, M. le président Monier a ordonné mainlevée de séquestre en faveur de Jean Lantz, 148, rue de Picpus, d'origine alsacienne.

Enfin, M. le président Monier a ordonné mainlevée de séquestre en faveur des maisons suivantes : Engels, 22, rue de l'Égalité, à Stains, engagé au 2<sup>e</sup> étranger; Zucker, négociant en plumes, 17 et 82, faubourg Saint-Denis, de nationalité polonaise, et Mlle Vogel, 192, faubourg Saint-Martin, ayant opté pour la nationalité française.

**Dont acte.** — C'est par erreur qu'il a été mentionné que, par ordonnance du 2 janvier dernier, la Société des Établissements Reichenbach, 14, boulevard Poissonnière, avait été pourvue d'un séquestre; M. Reichenbach est sujet suisse et ce sont seulement les intérêts des actionnaires allemands de ladite société qui ont été placés sous séquestre.

## Pas de liquides dans les paquets destinés aux soldats

L'administration des Postes a constaté que de nombreux paquets à l'adresse des militaires contiennent, soit des denrées alimentaires susceptibles de se corrompre rapidement, soit des liquides dont le conditionnement n'est pas conforme aux prescriptions réglementaires, soit encore des objets dangereux, inflammables, explosibles, ou exhalant une odeur fétide.

En vue de prévenir les accidents pouvant résulter de l'expédition de ces envois par la poste, le public est instamment prié de s'abstenir d'insérer dans les paquets postaux des denrées périssables (fruits, beurre, charcuterie, fromage, etc.) ou des corps dangereux ou insalubres (allumettes, carbure de calcium, etc.).

D'autre part, l'administration appelle l'attention du public sur la nécessité de confectionner les paquets avec un soin tout particulier, de manière à préserver leur contenu contre les risques de transmission.

En ce qui concerne les liquides, ils ne sont admis que sous certaines conditions, dont le public peut avoir connaissance dans tous les bureaux de poste.

Les agents des postes ayant reçu des instructions pour ne pas donner cours aux envois qui contiendraient des matières ou objets prohibés ou dont l'emballage ne répondrait pas aux conditions nécessaires, le public a tout intérêt à se conformer aux indications qui précèdent.

Il est enfin recommandé aux expéditeurs d'inscrire leur nom et leur adresse sur tous leurs envois pour permettre le retour des paquets qui ne pourraient pas être remis aux destinataires.

# "Armée et Marine"

## LES RÉGIMENTS DE FRANCE

### Le 149<sup>e</sup> d'infanterie

Rassemblé à Epinal dès le premier jour de la mobilisation, le 149<sup>e</sup> régiment d'infanterie est envoyé comme troupe de couverture et, le 9 août, il rencontre l'ennemi.

Ce premier choc est très meurtrier ; les Français sont fous d'audace, ils s'avancent, baïonnettes aux fusils, en chantant. Bien à l'abri dans leurs tranchées, les Allemands les attendent, et leurs mitrailleuses déciment les nôtres. Malgré les tranchées et les mitrailleuses, le courage de nos soldats est tel que les barbares reculent.

Envoyé pour dégager les cols des Vosges, le régiment s'empare, tour à tour, des principaux cols ; un moment, il se bat à côté du bataillon de chasseurs à pied qui prend à l'ennemi le premier drapeau. Devant nos soldats, les Allemands se replient ; malheureusement, à Breschwiller, un engagement terrible prive le 149<sup>e</sup> de ses meilleurs officiers.

La retraite arrive, le régiment recule en combattant ; à Baccarat, à Mesnil, il se trouve face à face avec l'ennemi, et celui-ci se rend compte qu'il n'aura pas facilement raison de cette armée qu'on lui dit en déroute. Les officiers et les soldats du 149<sup>e</sup> ont appris à se retrancher ; pendant quinze jours, ils empêchent les Allemands de passer.

Le 31 août, en chemin de fer, le régiment est transporté dans la Marne ; là, il reprend l'offensive ; vingt-sept heures durant il chasse l'ennemi et fait, sans s'arrêter, 90 kilomètres. Tous les ponts sur la Marne ont été minés, la dynamite est là, les mèches sont posées, mais la poursuite est si rapide que les Allemands n'ont pas le temps d'accomplir leur œuvre de destruction.

L'attaque brusquée, la grande trouée qui devait permettre aux armées ennemies d'entrer à Paris a échoué ; l'intelligence de nos chefs, la vaillance de nos soldats ont sauvé la capitale ; le sol de la France est encore envahi, mais la délivrance approche. L'ordre du jour du général Joffre a été compris par tous :

« Au moment où s'engage une bataille d'où dépend le salut du pays, il importe de rappeler à tous que les efforts doivent être employés à attaquer et à refouler l'ennemi. Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer... »

Souain est un point stratégique important, Souain commande une route nationale. Le 149<sup>e</sup> reçoit l'ordre de s'emparer de ce village. La première attaque échoue, deux bataillons français se trouvent en face d'une brigade allemande, dont la garde impériale ; une deuxième attaque réussit, nos soldats se battent dans les rues, prenant maison par maison.

L'ennemi fuit, Souain est aux Français, mais Souain reste exposé, les canons allemands l'entourent. L'ordre est absolu, il faut garder ce village coûte que coûte. Vingt-cinq heures sans arrêt, Souain est bombardée, les obus marquent les minutes, les maisons sont entièrement détruites. Des murs éventrés, des pierres en monceaux, c'est tout ce qui reste de la jolie petite ville.

Pour s'abriter des obus et des balles, les soldats creusent des tranchées, à 500 mètres de l'ennemi ; le régiment s'installe, bien décidé à ne pas céder la place. La trombe de fer et de feu, l'incendie n'auront pas raison du 149<sup>e</sup> ; officiers et soldats, tous sont héroïques !

Si près des Allemands, le ravitaillement est difficile, les hommes trouvent dans le village des provisions abandonnées par les habitants, ils en profitent.

Pendant deux semaines, le régiment défend ce passage ; le jour, il faut guetter les têtes qui se montrent ; la nuit, repousser les attaques et deviner les ruses. Le colonel, un brave qui n'a peur de rien, surveille tout lui-même ; la nuit, il couche à la belle étoile ; son lit, c'est le cinquième tas de cailloux à droite sur la grande route et, quinze nuits durant, il reste là.

Septembre, le régiment part pour la Somme ; pendant un mois, il combat entre Béthune et Arras, puis il reçoit l'ordre de s'emparer du plateau de Notre-Dame-de-Lorette, afin d'empêcher l'ennemi de progresser. Des canons, des mitrailleuses défendent cette position. Ce n'est qu'à la suite d'assauts successifs et énergiques que le 149<sup>e</sup> réussit et, pendant deux semaines, malgré les attaques, il garde le plateau.

En octobre, des autobus parisiens transportent le régiment en Belgique, dans les environs d'Ypres. Là, c'est encore la guerre de tranchées qui recommence ; mais, sur le bord du canal d'Ypres à la Lys, le 149<sup>e</sup> tente une offensive énergique.

Les Allemands attaquent la nuit et, le jour, le canon n'arrête pas ; pendant près d'une semaine, les Français ne peuvent prendre aucun repos. L'ennemi finit par charger contre ces tranchées qui l'empêchent

de passer. En avant, payant de leur personne, entraînant leurs hommes, les officiers donnent l'exemple du plus beau courage, ils tombent face à l'ennemi, mais leurs soldats, les vengent, et les Allemands ne franchissent pas les lignes.

Cité à l'ordre de l'armée, le 149<sup>e</sup> a mérité cette récompense suprême ; depuis le commencement de la guerre, toujours en avant, chargé de missions périlleuses, malgré d'effroyables pertes, le régiment n'a jamais reculé : soldats et officiers ont obéi au généralissime et se sont fait tuer sur place plutôt que de ne pas garder le terrain conquis.

T. Trilby.

P. S. — « Les Régiments de France » qui paraissent chaque vendredi dans *Excelsior* sont destinés à faire connaître les actes héroïques de nos soldats ; c'est un *Livre d'Or* que tous les Français doivent s'efforcer de grossir. Je serai particulièrement reconnaissant aux familles des soldats qui voudraient bien m'envoyer les copies des lettres intéressantes qu'elles reçoivent de là-bas. Chaque régiment a fait son devoir, tous ont contribué et contribuent à sauver le pays ; il faut que ceux qui restent le sachent. Prière d'envoyer ces lettres à M. T. Trilby, *Excelsior*, 88, Champs-Élysées, Paris. Ne pas oublier de mentionner le numéro du régiment.

### L'obtention des Brevets dans les spécialités de la marine

Les divisions navales d'instruction ayant été dispersées au début de la guerre pour renforcer les escadres, il y avait lieu de prendre de nouvelles mesures pour la formation directe des brevetés des diverses spécialités de la marine.

En conséquence, M. Victor Augagneur, ministre de la Marine, a soumis au président de la République un décret spécifiant que les conditions dans lesquelles les matelots sans spécialité pourront obtenir un brevet par examen direct, seront désormais déterminées par arrêté ministériel.

Le ministre a pris à cet égard les décisions suivantes :

1<sup>o</sup> En ce qui concerne les spécialités de la manœuvre, des timoniers, canonniers, fusiliers et torpilleurs, le stage de 18 mois comme aide exigé pour l'obtention du brevet élémentaire par examen direct, ne sera plus obligatoire ; les commandants jugeront seuls, selon le degré de préparation de chaque candidat, du moment où ils pourront être autorisés à subir l'examen.

2<sup>o</sup> En raison des besoins actuels de la marine en électriciens et en infirmiers, les aides de ces spécialités pourront subir l'examen d'obtention du brevet provisoire, sans être astreints aux conditions fixées précédemment.

3<sup>o</sup> Il n'est porté aucune modification pour l'obtention du brevet élémentaire de fourrier et de commis, par examen direct, ni pour le brevet provisoire et le brevet élémentaire par examen direct de mécanicien, chauffeur, charpentier, boulanger-coq, clairon.

La prochaine session d'examen aura lieu dans le courant de février 1915.

Les brevets élémentaires ou provisoires ainsi délivrés entraîneront immédiatement la concession du grade et de la solde, ainsi que celle des points supplémentaires prévus par la réglementation en vigueur.

### La perte du "Formidable"

548 victimes

LONDRES, 7 janvier (*Dépêche de l'Information*). — L'Amirauté communique la liste des sous-officiers et marins de l'équipage du *Formidable* qui ont péri ; cette liste comprend 514 noms. En y ajoutant les trente-quatre officiers, dont la liste fut publiée il y a quelques jours, cela forme un total de 548 victimes.

### Croiseur auxiliaire allemand interné à Las Palmas

MADRID, 7 janvier (*Dépêche de l'Information*). — Le navire de commerce allemand *Otari*, armé en croiseur auxiliaire, qui était arrivé hier à Las Palmas, a été, conformément aux règles de la Convention de La Haye, interné dans le port.

### Le "Geben" aurait heurté une mine près du Bosphore

LONDRES, 7 janvier (*Dépêche de l'Information*). — Selon une dépêche de Copenhague, le *Geben* aurait heurté une mine russe, le jour de Noël, près de Bosphore, et aurait été très endommagé.

Les réparations du navire demanderaient trois mois.

### DANS L'ARMÉE

Les pharmaciens soldats. — Un de nos abonnés, pharmacien réserviste, ex-interne des hôpitaux, nous écrit :

« La nouvelle loi de trois ans a assimilé les étudiants en pharmacie aux étudiants en médecine ; quand ils ont douze inscriptions, ils sont de droit les uns médecins auxiliaires, les autres pharmaciens auxiliaires. Il serait donc juste que nous qui avons toutes nos inscriptions, puisque nous sommes reçus, nous profitions de la loi au même titre qu'un simple étudiant. »

## LA SITUATION NAVALE

### Escarmouches

Le raid sur Cuxhaven  
La perte du "Formidable"  
Le sort du "Curie"

Le raid anglais contre Cuxhaven a été un magnifique événement sportif qui n'est pas dénué d'importance militaire. Si complets qu'aient été les effets du bombardement des avions, ils ne peuvent être que des effets de bombardement, c'est-à-dire très localisés et limités. Cela peut être pris pour une revanche très chevaleresque du bombardement des ports du Yorkshire. Une fois de plus, les marins et les aviateurs anglais ont montré qu'ils étaient d'une grande bravoure et d'une grande habileté. Les marins allemands ne manquent, de leur côté, ni d'audace ni d'adresse. Dans la partie qui se joue — ou plutôt qui ne se joue pas encore et ne se jouera peut-être pas — les événements auxquels nous assistons sont des prologues qu'une pensée militaire relie peut-être à un plan d'action, mais ce plan reste indiscernable. Le cercle de fer est toujours fermé autour de l'Allemagne ; l'éclair d'une bombe, le coup sourd d'une torpille éclatant sur son pourtour ne changent rien à rien.

Le vieux cuirassé anglais *Formidable* a sombré dans la Manche sous l'effet d'une explosion sous-marine. Torpille ou mine ? On le saura sans doute au moment où ces lignes paraîtront. Que ce soit l'une ou l'autre, que ce soit un sous-marin allemand, une mine allemande ou une mine anglaise en dérive, le résultat est le même : insignifiant au point de vue matériel, irréparable à celui des existences humaines perdues. Événement de guerre, une de ces pertes inévitables d'une grande marine qui couvre de ses navires une surface immense de mer dangereuse ! De même que la flotte commerciale anglaise fournit chaque année à la statistique des naufrages le plus grand nombre de navires, parce qu'elle en a sur la mer plus qu'aucune autre nation, de même sa flotte de guerre, en ces temps de pièges et d'embûches, est exposée, à cause de ses grands effectifs, à une plus grande proportion d'accidents. Ce qu'il faut admirer, c'est la sagacité avec laquelle l'Amirauté emploie aux avant-postes des navires d'ancien type. De la sorte, la flotte de combat est rigoureusement intacte, tout en restant constamment prête à une action immédiate.

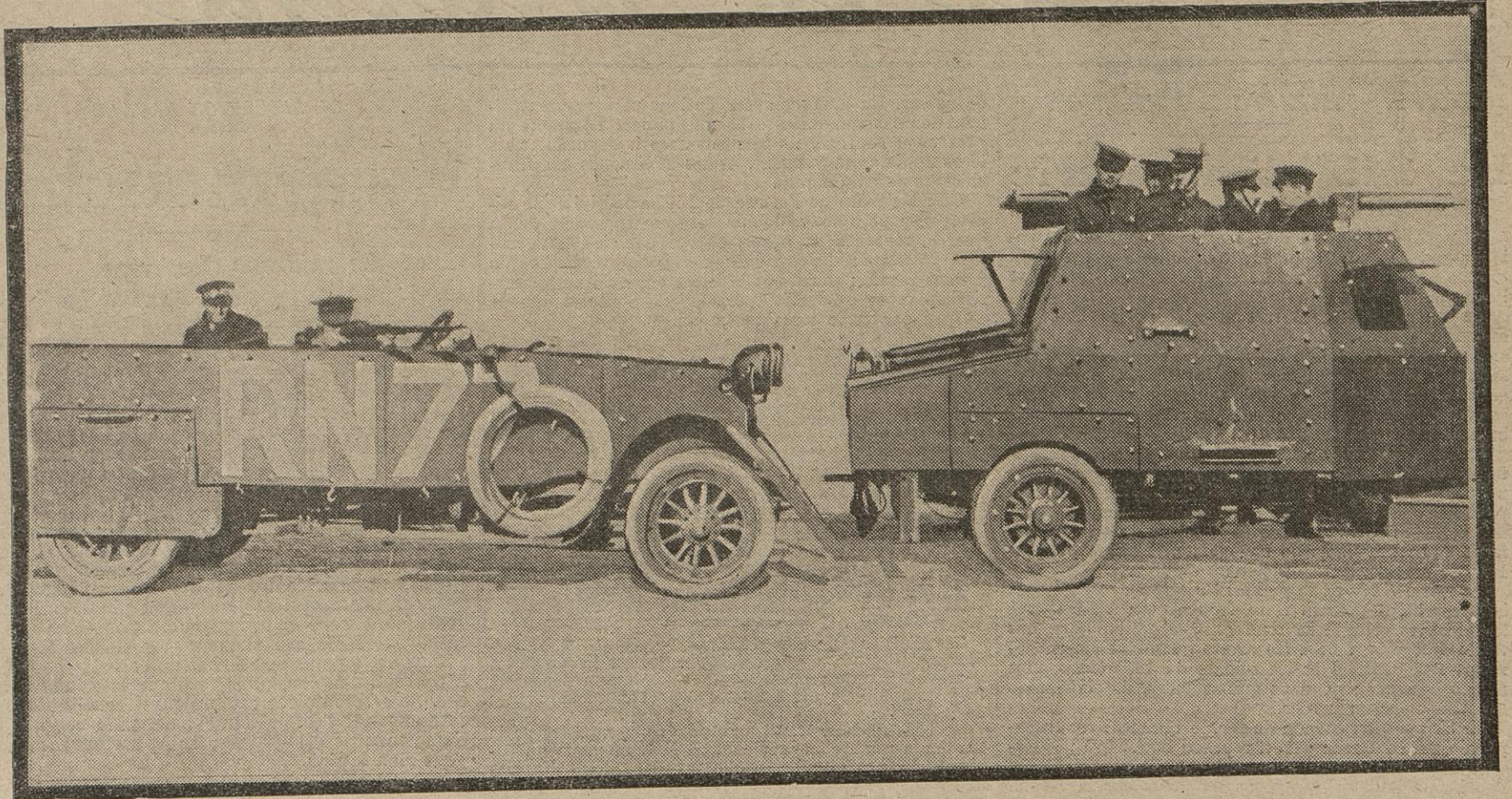
Les navires neufs résistent mieux, il est vrai, aux torpilles. Le *Viribus-Unitis* nous en fournirait une nouvelle preuve, si, comme les informations reçues permettent de l'espérer, un de nos sous-marins l'a torpillé dans Pola. Ici encore, ce serait une magnifique riposte au coup reçu l'autre semaine par un de nos cuirassés. L'entreprise, pour un sous-marin, d'entrer dans un arsenal militaire ennemi est une des plus hardies qui puisse être tentée.

Le *Curie* a montré qu'elle n'était pas au-dessus de la froide bravoure de nos marins ; et s'il a succombé en traversant les défenses accumulées sur son passage, il semble qu'un autre ait réussi contre le *Viribus-Unitis*. Est-il revenu ? Nous en sommes aux suppositions. On comprend le secret gardé sur ces opérations. Elles apportent des indications qui amèneront peut-être à agir sur une plus grande échelle, à porter des coups sévères aux forces ennemies. Alors, ce ne seraient plus des escarmouches.

Pour le moment, ce n'est encore que cela. Sans espérer atteindre de grands résultats militaires par ces expéditions brillantes, espacées et isolées les unes des autres, les marines alliées en ont pourtant besoin. C'est grâce à elles qu'elles peuvent accroître l'ascendant moral qu'elles possèdent sur leurs adversaires bloqués, fortifier dans leur personnel la conscience de leur force, rompre la monotonie des durs services du blocus. Il est possible que cette activité, ces entreprises hardies nous coûtent quelques pertes. C'est une éducation nécessaire de l'opinion des pays intéressés ; ce sont des épreuves sans lesquelles le moral des marins n'aurait peut-être pas atteint l'élevé qu'il doit avoir. Rien de décisif n'a jamais été obtenu sur mer qu'au prix de risques immenses et souvent de sanglants sacrifices. Et la guerre que nous faisons dépasse toutes les autres en rigueur, et l'enjeu est si formidable que les pertes matérielles comptent peu. Il faut gagner. Le prix n'y fait rien.

A. Larisson.

## Les Anglais défendent la côte belge



A toute heure du jour et de la nuit, la côte belge est étroitement surveillée par les troupes alliées. Les armées anglaises ont à leur disposition plusieurs auto-mitrailleuses particulièrement perfectionnées. Voici deux de celles-ci partant en reconnaissance.

## Une écurie de fortune en Argonne



Tandis que leurs pièces tirent, les artilleurs n'ont que faire de leurs chevaux. Ils les abritent en pleine forêt, sous des hangars faits de branchages qui, en même temps qu'ils servent d'abris aux attelages, les soustraient aux indiscretions des aviateurs ennemis.

Dans les Théâtres

Chaque théâtre devra verser un minimum de 15 0/0 à une œuvre de bienfaisance.

Aux Concerts-Colonne-Lamoureux. — Dimanche prochain 10 janvier, à 3 heures, à la salle Gaveau, le concert Colonne-Lamoureux commencera par l'Hymne à Garibaldi, en l'honneur du lieutenant Bruno Garibaldi et de ses compagnons tombés en Argonne. La séance se terminera par la Marseillaise.

Les « Matinées nationales ». — Au programme de la huitième matinée nationale, qui aura lieu dimanche prochain 10 janvier, à 3 heures, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, outre une allocution de M. Paul Hervey, de l'Académie française, des œuvres dramatiques et lyriques seront interprétées par Mlle Mérentié, Mlle Génial, MM. Abel Tarride, Boulogne, Maurice Vieux, etc., et la Symphonie de César Franck, exécutée par l'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire, sous la direction de M. A. Messager.

Un festival Albéric Magnard. — A la mémoire d'Albéric Magnard, dont la fin tragique a mis en deuil la musique française, une audition de ses œuvres sera donnée le samedi 16 janvier, à 16 heures, à la Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, au profit de l'Œuvre nationale des militaires convalescents, que préside Mme la générale Pau. Cette audition aura lieu avec le concours de Mlle Mérentié, de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, l'inoubliable créatrice de Béatrice; de Mlle Berthe Duranton, de MM. Vincent d'Indy, Fernand Messier et Georges Pioch.

Les Concerts du Palais de Glace. — La Société des Nouveaux Concerts de Paris et l'A. C. P. (Association chorale professionnelle de Paris) donneront leur troisième concert populaire au Palais de Glace des Champs-Élysées, dimanche prochain 10 janvier, à 3 heures de l'après-midi.

Au programme : Trois chansons; Prélude à l'après-midi d'un faune, de Claude Debussy; la Symphonie sur un chant montagnard français, de Vincent d'Indy, avec M. Georges de Lausnay; le Chœur des Devadâs, de Florent Schmitt; Plâche, de Rameau, et Thamar, de Bakirev.

Les Grands Concerts du Trocadéro. — Dimanche prochain, en matinée, au Trocadéro, aura lieu la seconde solennité musicale de l'Association des Grands Concerts. Au programme : Symphonie avec orgue et premier concerto pour piano et orchestre, de Saint-Saëns, par Mme Roger-Michols; les Béatitudes, de César Franck, avec MM. Roselli, Gresse, Plamondon, Mmes Kety Delorme, Carton, Barthelemy, Bataille; la Marche Héroïque avec chœurs, qui terminera le concert. Le grand orgue sera tenu par Mlle Nadia Boulanger, et les 200 exécutants seront dirigés par M. Victor Charpentier.

Concerts pour les blessés. — A l'hôpital n° 55 de Clermont-Ferrand, un concert fut organisé auquel prirent part Mmes la vicomtesse de La Huppelle, Jean Gaignat, Mmes Jane Berghouron, Camille Balloffy, MM. E. Bastide, L. d'Agostini et Roussel.

Le dépôt du 15<sup>e</sup> dragons, à Maisons-Lafitte, a donné une soirée théâtrale au cours de laquelle furent applaudis le cavalier Gibert, dont le Vaudeville jouera prochainement une pièce patriotique, le maréchal des logis comte Jean de Lass, le brigadier Baylac et M. Gilbert Henderson.

Omnia-Pathé. — Robinne, Alexandre, Signoret, voilà les trois noms, aimés du public, qui se trouvent réunis sur l'affiche de l'Omnia, dans un film de toute beauté : Le Calvaire d'une reine, qui attirera la foule dans la jolie bonbonnière du boulevard Montmartre. Max à Monaco sera une agréable distraction aux soûs du jour. Dans les intéressantes actualités, on sera ému par la visite au territoire récemment repris en Alsace. Des vues de voyage ou instructives complètent ce programme qu'on ne trouve qu'à l'Omnia; la meilleure projection est accompagnée de l'orchestre le plus discret. L'Omnia-Pathé est à côté des Variétés.

Ciné Max Linder (24, boul. Poissonnière). — Cette semaine : Max et sa Belle-Mère, le nouveau succès de Max Linder.

TIVOLI-CINÉMA

présentera dans son nouveau merveilleux programme (du 8 au 14) : Le Calvaire d'une Reine, grand film artistique interprété par Mlle Robinne, M. Alexandre, de la Comédie-Française; Signoret, etc. Max à Monaco.

Tivoli-Journal donnera les plus complètes actualités prises sur le front, entre autres : Termonde après le bombardement. Grand orchestre symphonique.

Tivoli-Cinéma donne ce même programme tous les jours, en matinée, à 2 h. 30; en soirée, à 8 h. Tél. : Nord 26-44.

Nouvelles diverses

PARIS. — Renversées par un tramway. — Hier matin, vers 10 heures, en face du numéro 50, boulevard Saint-Germain, deux fillettes, les sœurs Clotilde et Georgette Maisson, âgées de sept et cinq ans, dont les parents demeurent 21, rue de Bièvre, ont été renversées par un tramway.

Blessées grièvement à la tête, toutes deux ont été transportées à l'Hôtel-Dieu.

Explosion de gaz. — Rue La Fontaine, 116, une explosion s'est produite dans l'appartement de Mme Bardon, au moment où un ouvrier gazier vérifiait le compteur. Cet ouvrier a été assez grièvement brûlé à la figure et aux mains.

Le pont fatal. — A midi, un inconnu s'est suicidé en se jetant du haut du pont de briques, dans le parc des Buttes-Chaumont.

La Bourse de Paris

DU 7 JANVIER 1915

C'est toujours la fermeté qui reste la note dominante avec un nombre de transactions assez restreint; le fait le plus significatif est la continuation de la hausse de notre rente.

Table of bond prices (FONDS D'ETAT ET VILLES) including entries for ARGENTIN, ANNAM ET TONK, MADAGASCAR, AFRIQUE OCCIDENT., MAROC, etc.

Table of bank prices (BANQUES) including entries for BANQUE DE FRANCE, BANQUE D'ALGERIE, BANQUE DE PARIS, etc.

Table of railway prices (CHEMINS DE FER) including entries for EST, LYON, MIDI, NORD, etc.

Table of metal prices (VALEURS METALLURGIQUES) including entries for CHANT DE LA GIRONDE, CHANT DE SAINT-NAZ., FIVES-LILLE, etc.

Table of various values (VALEURS DIVERSES) including entries for RIO TINTO, SUEZ, DISTRIBUTION, etc.

Table of obligations (OBLIGATIONS) including entries for VILLE DE PARIS, COMMUNALES, FONCIERES, etc.

Table of market in bank (MARCHÉ EN BANQUE) including entries for MALACA, HARTMANN, PLATINE, etc.

L'EMPRUNT EN BONS MUNICIPAUX de la Ville de Paris

Si nous revenons aujourd'hui sur les Bons Municipaux à l'émission desquels la Ville de Paris procède en ce moment, c'est pour dire, une fois de plus, combien ils doivent attirer l'attention de tous.

Ces Bons, offerts au pair, conviennent aussi bien à la petite épargne qu'aux gros capitalistes, la Ville de Paris ayant créé des coupures qui vont de 100 francs à 500, 1.000, 10.000, 100.000 et 1.000.000 de francs. Leur intérêt, payable avec le capital à un an de date, est, d'ailleurs, très rémunérateur, puisqu'il a été fixé à 5,50 0/0 net de toutes charges et de tous impôts.

TIRAGES FINANCIERS

Table of financial drawings (TIRAGES FINANCIERS) listing various bond numbers and their corresponding values.

CEUX QUI SE CHERCHENT

Demander des nouvelles : Mlle Lucie Pottier, 16, g 5, rue Strielitzkaya, à Kiev (Russie), de ses frères et sœurs habitant Charleroi, 41, rue Marcinelle, et Spa, 16, rue Fraikin, et de la famille Tielen, 63, rue des Canneux, Liège. M. Maurice Paul, 4<sup>e</sup> rég. volontaires belges, camp des internés, Harderwijk (Hollande), de la famille Stockman, de Jeumont. Mine Janson, 116, rue Charles-Quint, Bruxelles, actuellement 37, rue Carnot, à Levallois-Perret, des familles Baulu, 16, rue de la Culture, et Denis, 60, boulevard Militaire. M. P. Pierlé, de Huy (province de Liège), actuellement avenue des Moulineaux, n° 9, moteurs Salmson, Billancourt (Seine), de ses parents. Marcel Fauquignon, 4<sup>e</sup> d'artil. lourde, groupe territ., 2<sup>e</sup> batterie, Vincennes, de ses amis de Vilvorde (Belgique). M. Henry Mulot, 21, rue saint-Hildevert, Louviers, de Jules-Adolphe Anseaume, 22<sup>e</sup> d'Inf., 19<sup>e</sup> comp., disparu le 20 août, à Guise.

Où sont-ils les Réfugiés ?

Ceux qui se cherchent : Michel Depont Thourout (Belgique) est prié de faire connaître son adresse à L. de Clercq, rue Castex, 5, Paris. Mme et Mlle Jové, de Gryse et de Wervicq (Belgique), actuellement en France, à Fontaine-la-Bourg (Seine-Inférieure), demandent l'adresse de MM. Heurt et Valère Jové, de Wervicq, et de M. Fritz Dieudonné, de Malines, soldat belge, 9<sup>e</sup> de ligne. Le Comité de Secours aux Réfugiés belges, 10, boulevard Lenoir, à Montpellier, nous prie d'insérer la note suivante : Familles Gaudet et Bodart, de Liège, avons reçu nouvelles par comité et par lettre. Avons répondu à tout. Prière à officier de donner à Excelsior nouvelles de

Où sont-ils nos soldats ?

Ceux qui se cherchent : Mme Monique-Puissant, Willebrordus Plein, 23 a, Rotterdam, demande nouvelles de son neveu, Jules Davin, présimé reerue belge au Tréport. M. Gilbert demande des nouvelles de son fils Joseph Gilbert, 153<sup>e</sup> d'inf., 7<sup>e</sup> comp., blessé à Foucaucourt (Somme), Henry Wanty, de Louvignies-Bavay, sergent au 4<sup>e</sup> zouaves, 4<sup>e</sup> comp., Noisy (fort).

LAXATIF MIRATON à Châtelguyon Seul fabriqué en France. 2 fr. la boîte toutes pharmacies. ou 2 fr. 10 Miraton Châtelguyon. CONSTIPATION

ASTHME ESPIC Soulagement et Guérison par les Cigarettes ou la Poudre. 2 fr. la boîte toutes pharmacies. Exiger la signature de J. ESPIC sur chaque cigarette.

ASPIRINE "Usines du Rhône" Origine exclusivement Française.

LE FROID LE BROUILLARD L'HUMIDITÉ n'ont pas de prise, sur les BRONCHES et les POUMONS que protègent les émanations antiseptiques des PASTILLES VALDA ANTISEPTIQUES Pour ÉVITER comme pour GUÉRIR Rhumes, Maux de Gorge, Bronchites aiguës ou chroniques, Laryngite, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, Pneumonies, etc. RIEN NE VAUT UNE BOITE de VÉRITABLES PASTILLES VALDA la plus mercurielle des remèdes. les DEMANDER, INSISTER pour les obtenir, les EXIGER dans toutes les pharmacies en boîtes portant le nom VALDA et l'adresse du seul fabricant. H. Canonne, ph<sup>e</sup>, 49, r. Réaumur, Paris La boîte 1.25. Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT. Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volmard.

## LES PRISONNIERS ALLEMANDS DE TSING-TAO



Après la chute de la forteresse de Tsing-Tao, toute la garnison allemande fut faite prisonnière par les Japonais. La plupart des soldats capturés furent dirigés sur Tokio avant d'être envoyés vers leur dépôt. Le passage de ces troupes dans la capitale du Japon suscita la curiosité de la population.